



Valorisation écotouristique des sentiers de la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis

Etude d'incidences écologiques



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

François Grimal, Président

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur

Amine FLITTI, Directeur adjoint

Magali GOLIARD, Directrice adjointe

Adresse du siège social

LPO PACA

Villa Saint Jules

6, avenue Jean Jaurès

83400 HYERES

Coordonnées téléphoniques

Tél. : 04.94.12.79.52

Fax. : 04.94.35.43.28

E-mail : paca@lpo.fr

Site : <http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Cécile Lemarchand / Micaël Gendrot, Amine Flitti et Stéphanie Larbouret

Cartographie / illustration

Biotope, Conservatoire botanique national méditerranéen, Cécile Lemarchand

Date

Décembre 2018

Citation recommandée

LPO PACA (2018). Valorisation écotouristique des sentiers de la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis – Etude d’incidence écologique : 106 pages.

Photos de couverture

Paysage de la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis © Cécile LEMARCHAND

Chenille d’Apollon (*Parnassius apollo*) © Cécile LEMARCHAND

Maillot des pérites (*Solatopupa cianensis*) © Cécile LEMARCHAND

Liste des cartes

Carte 1 : localisation du projet de sentier « Balcon des gorges » (source : ECO, 2017)	15
Carte 2 : projet de sentier « Balcon des gorges »	16
Carte 3 : habitats Natura 2000 dominants sur la RNR des gorges de Daluis, par rapport au projet du Balcon des gorges (source : Biotope, 2017)	19
Carte 4 : tronçon du projet Balcon des gorges et flore protégée sur le sentier du projet du Balcon des gorges (source : Biotope, 2017)	39
Carte 5 : Projet Balcon des gorges – Création de sentier d'accès au pont de la Mariée (source : Biotope, 2017)	42
Carte 6 : projet Balcon des gorges – chemin de descente au pont de la Mariée (source : Biotope, 2017)	43
Carte 7 : projet Balcon des gorges – jonction passerelle suspendue / aire de Roua / Belvédère des Roubassines (source : Biotope, 2017)	46
Carte 8 : projet Balcon des gorges – jonction balise 110 (sentier de Roua) / passerelle suspendue (source : Biotope, 2017)	49
Carte 9 : localisation des enjeux entomologiques – partie nord de la Réserve (source : Biotope 2017) .	53
Carte 10 : localisation des enjeux entomologiques – partie sud de la Réserve (source : Biotope 2017) .	54
Carte 11 : localisation des enjeux liés au Lézard ocellé (source : Biotope 2017)	55
Carte 12 : synthèse des mesures par secteur pour le projet du Balcon des gorges	89

Liste des tableaux

Tableau 1 : caractéristiques des trois niveaux d'aire d'études pris en compte	17
Tableau 2 : Localisation des habitats d'intérêt communautaire par rapport au projet du Balcon des gorges (Biotope et CBNMed, 2017).....	18
Tableau 3 : les chiroptères d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017).	20
Tableau 4 : les chiroptères d'intérêt communautaire potentiels sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017).	22
Tableau 5 : les mammifères d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017)	23
Tableau 6 : les invertébrés d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude. (* espèces d'intérêt communautaire prioritaire) (source : Biotope, 2017).....	24
Tableau 7 : les invertébrés d'intérêt communautaire potentiels ou absent sur l'aire d'étude. (* espèces d'intérêt communautaire prioritaire) (source : Biotope, 2017)	25
Tableau 8 : amphibiens d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017)..	26
Tableau 9 : Les Poissons d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017)	27
Tableau 10 : Synthèse des enjeux vis-à-vis des espèces et habitats présents sur l'aire d'étude et ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 (source : Biotope, 2017)	29
Tableau 11 : Synthèse des enjeux vis-à-vis des espèces potentielles sur l'aire d'étude et ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 (source : Biotope, 2017)	31
Tableau 12 : liste des espèces protégées non d'intérêt communautaire concernées par le projet « Balcon des gorges » (source : LPO PACA, 2015, Biotope, 2017 & CBNM, 2017)	37
Tableau 13 : évaluation du niveau d'enjeu pour le sentier d'accès au pont de la Mariée.....	40
Tableau 14 : évaluation du niveau d'enjeu pour le chemin de descente au pont de la Mariée.....	41
Tableau 15 : évaluation du niveau d'enjeu pour le sentier entre la passerelle et l'aire de Roua	44
Tableau 16 : évaluation du niveau d'enjeu pour le sentier entre l'aire de Roua et le belvédère des Roubassines.....	45
Tableau 17 : évaluation du niveau d'enjeu pour la jonction borne 110 / passerelle suspendue.....	47
Tableau 18 : évaluation du niveau d'enjeu pour la passerelle suspendue.....	48
Tableau 19 : évaluation du niveau d'enjeu pour le projet d'aire de bivouac	50
Tableau 20 : évaluation du niveau d'enjeu pour l'ensemble des autres aménagements de faible emprise	52
Tableau 21 : réévaluation des incidences du projet balcon des gorges, après mise en place des mesures pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire avérés (source : Biotope, 2017).....	71
Tableau 22 : réévaluation des incidences du projet balcon des gorges, après mise en place des mesures pour les espèces d'intérêt communautaire potentielles (source : Biotope, 2017).....	76
Tableau 23 : réévaluation des incidences du projet balcon des gorges, après mise en place des mesures pour les espèces protégées et/ou patrimoniales avérées sur l'aire d'étude.....	88
Tableau 24 : Equipe mobilisée pour la réalisation de l'étude 2017	91
Tableau 25 : liste des bases de données consultées dans le cadre de l'étude 2017	92
Tableau 26 : organismes et personnes consultées pour l'étude 2017.....	92
Tableau 27 : dates des prospections naturalistes effectuées dans le cadre de l'étude 2017	93

Sommaire

I Cadrage préalable	12
I-1 Contexte de l'étude	12
I-2 Contexte réglementaire	13
I-2.1 Le réseau Natura 2000	13
I-2.2 Le dispositif Réserve naturelle régionale	13
II Description du projet « Balcon des gorges »	15
II-1 Localisation	15
II-2 Description du projet.....	15
II-3 Définition de l'aire d'étude.....	16
III Habitats et espèces Natura 2000 présents ou potentiels dans l'aire d'étude	17
III-1 Habitats d'intérêt communautaire concernés par le projet « Balcon des gorges »	17
III-2 Espèces végétales de l'annexe II de la Directive habitats concernés par le projet	20
III-3 Espèces animales de l'annexe II de la Directive Habitats.....	20
III-3.1 Mammifères d'intérêt communautaire (autres que chiroptères).....	23
III-3.2 Invertébrés d'intérêt communautaire sur l'aire d'étude.....	23
III-3.3 Amphibiens d'intérêt communautaire sur l'aire d'étude	26
III-3.4 Poissons d'intérêt communautaire sur l'aire d'étude.....	26
III-4 Synthèse des enjeux vis-à-vis des espèces et habitats Natura 2000 concernant le projet « balcon des gorges »	27
IV Espèces patrimoniales et/ou protégées présentes ou potentielles sur l'aire d'étude	32
IV-1 Autres espèces protégées et/ou patrimoniales concernées par le projet « Balcon des gorges ».....	32
IV-2 Synthèse des enjeux vis-à-vis des espèces protégées et/ou patrimoniales concernant le projet « balcon des gorges »	39
IV-2.1 Jonction Cante / Pont de la Mariée.....	40
IV-2.2 Jonction passerelle suspendue / aire de Roua/ belvédère des Roubassines	44
IV-2.3 Jonction borne 110 / passerelle suspendue	47
IV-2.4 Création d'une aire de bivouac.....	50
IV-2.5 Autres aménagements sur l'ensemble du projet.....	51
V Patrimoine géologique et minéraux sur l'aire d'étude	56
V-1 Patrimoine géologique et minéralogique concernés.....	56
V-2 Synthèse des enjeux vis-à-vis du patrimoine géologique et des minéraux remarquables.....	56
VI Analyse des incidences liées au projet du Balcon des gorges	57
VI-1 Dérangement de la faune.....	57

VI-2 Dégradation potentielle des habitats, de la flore et des habitats d'espèces.....	58
VI-2.1 Piétinement et érosion des sols.....	58
VI-2.2 Emission de particules en suspension (turbidité)	59
VI-2.3 Abandon de déchets.....	59
VI-2.4 Destruction d'habitats d'intérêt communautaire.....	60
VI-2.5 Risque de destruction des espèces.....	60
VI-2.6 Perte d'habitats d'espèce	61
VI-3 Incidences cumulatives avec d'autres projets	62
VII Mesures de suppression, réduction et accompagnement	62
VII-1 Mesures d'évitement.....	62
VII-1.1 ME1 : calendrier des travaux adapté	62
VII-1.2 ME2 : évitement des zones sensibles	63
VII-1.3 ME3 : envisager une possible variante de l'itinéraire du Balcon des gorges	63
VII-2 Mesures de réduction.....	64
VII-2.1 MR1 : réduire au maximum les travaux lourds.....	64
VII-2.2 MR2 : déplacement d'escargots protégés.....	64
VII-2.3 MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers.....	65
VII-3 Mesures d'accompagnement.....	65
VII-3.1 MA1 : gouvernance et organisation du chantier	65
VII-3.2 MA2 : sensibilisation des randonneurs.....	65
VII-3.3 MA3 : surveiller la fréquentation du site.....	66
VII-3.1 MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes	66
VII-3.2 MA5 : création d'habitats favorables aux reptiles	66
VIII Conclusion	67
VIII-1 Réévaluation des incidences liées au projet du balcon des gorges après mise en place des mesures	67
VIII-1.1 Habitats et espèces d'intérêt communautaire	67
VIII-1.2 Autres espèces protégées et/ou patrimoniales	77
VIII-2 Incidences du projet.....	90
IX Méthodologie et difficultés rencontrées concernant les inventaires 2017	91
IX-1 Equipe de travail.....	91
IX-2 Références bibliographiques et personnes ressources	91
IX-2.1 Sources bibliographiques.....	91
IX-2.2 Interrogation des bases de données	92
IX-2.3 Personnes et organismes consultés	92

IX-3 Prospections de terrain 2017	92
IX-3.1 Dates de prospection.....	93
IX-3.2 Méthodologie de prospections	94
IX-3.2.1 Mammifères (Dont chiroptères)	94
IX-3.2.2 Insectes.....	94
IX-3.2.3 Reptiles/Amphibiens	94
IX-3.2.4 Oiseaux	94
IX-3.2.5 Escargots.....	94
IX-3.2.6 Flore	94
IX-3.3 Limites méthodologiques / difficultés techniques et scientifiques rencontrées.....	95
IX-3.3.1 Mammifères (Dont chiroptères)	95
IX-3.3.2 Insectes.....	95
IX-3.3.3 Reptiles/Amphibiens	95
IX-3.3.4 Oiseaux	96
X Bibliographie.....	97
XI Annexes.....	98

I Cadrage préalable

I-1 Contexte de l'étude

De nombreuses activités sportives ont lieu sur la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis : randonnée pédestre, canyoning, saut à l'élastique, kayak, rafting, VTT. Si ces activités de pleine nature semblent pour le moment correspondre à une fréquentation et des pratiques relativement respectueuses de l'environnement, les enjeux en termes d'impact sur le milieu, liés à une augmentation de fréquentation sont à anticiper.

Afin de mieux cadrer l'activité de randonnée pédestre, un projet porté par la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis consiste à structurer le réseau de sentiers. Pour cela un itinéraire en boucle dénommé « Balcon des gorges » est valorisé afin de créer un circuit de découverte des gorges et de la Réserve sur deux jours.

La création du parcours « Balcon des gorges » s'inscrit dans l'objectif à long terme n°4 du plan de gestion de la RNR : apporter une valeur ajoutée humaine, culturelle et économique au territoire. Il répond à l'objectif du plan « faire de la réserve un espace de contemplation » et se décline sous l'opération 4.5 « Sécurisation, restauration et mise en valeur des itinéraires de randonnées, notamment le « Balcon des gorges » ». Les détails de la fiche opération sont disponibles en annexe 1.

Ce projet nécessite la mise en place de panneaux de signalisation, de réglementation et d'interprétation le long du sentier ainsi que la création d'une aire de bivouac et de nouveaux sentiers pour relier ceux existants. Au vu des enjeux faunistique et floristique, les gestionnaires de la Réserve ont sollicité la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) tenue par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (CD 06). Il s'agit ainsi d'inscrire et de conventionner toutes les activités de pleine nature se déroulant sur la Réserve au Plan Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) dont le circuit du « Balcon des gorges ». L'objectif principal de ce plan est d'identifier les lieux de pratiques sportives de nature dont les membres de la CDESI (collégialement) et le département souhaitent en priorité garantir l'accès aux pratiquants, dans le respect des milieux naturels et du droit des autres usagers.

Le CD 06 et sa commission ont répondu favorablement à la demande des gestionnaires. La société Biotope, mandaté par le CD 06, était en charge de l'élaboration des évaluations d'incidences de toutes les activités sportives sur la faune au titre de Natura 2000. Pour la flore, il s'agissait du Conservatoire Botanique National Méditerranéen (CBNM). Les études ont été effectuées en 2017. Sur le terrain, les gestionnaires de la RNR des gorges de Daluis ont accompagné les chargés d'études Biotope et du CBNM pour les aider à mieux cerner les enjeux du territoire et partager les nombreuses données naturalistes contenu dans la base de la LPO PACA (www.faune-paca.org).

Le présent rapport se concentre sur le projet « Balcon des gorges ». Il reprend donc les éléments rédigés et argumentés par ces deux structures en charge de l'étude d'incidence sur les habitats, la faune et la flore d'intérêt communautaire. L'étude ci-après présente également les résultats concernant les espèces protégées et/ou patrimoniale présentes sur le circuit en plus des espèces d'intérêt communautaire.

I-2 Contexte réglementaire

I-2.1 Le réseau Natura 2000

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les objectifs principaux sont la préservation de la diversité biologique, la valorisation du patrimoine naturel et la prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles.



Ce réseau est fondé sur la mise en application de deux directives européennes :

- > Directive 79/409/CEE du conseil du 2 avril 1979 dite directive « Oiseaux », concernant la conservation des oiseaux sauvages, modifiée dernièrement par la directive 2008/102/CE (19 novembre 2008) puis par la directive 2009/147/CE (30 novembre 2009) du Parlement Européen et du Conseil. Cette directive propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière.
- > Directive 92/43/CEE du conseil du 21 mai 1992 dite directive « Habitats, faune, flore », concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ; elle établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que leur habitat. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales.

Sur la base de ces deux directives, chaque pays est tenu de désigner des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour la préservation des habitats, de la faune et de la flore et des Zones de Protection Spéciale (ZPS) pour la préservation des oiseaux sauvages. Une section particulière à la désignation et à la gestion de ces sites Natura 2000 est définie dans le code de l'environnement français (art L. 414.1 et L. 414.7).

Les sites Natura 2000 concernés par le projet « Balcon des gorges » sont :

- > FR9301554 -Sites à chauves-souris - Castellet-lès-Sausses et gorges de Daluis,
- > FR9301549 – Site des Entraunes.

Une synthèse de présentation générale de ces deux sites Natura 2000 est disponible en annexe 2.

I-2.2 Le dispositif Réserve naturelle régionale

Gérées par des associations, des collectivités locales ou des établissements publics, en France métropolitaine et d'outre-mer, les réserves naturelles sont nationales, régionales ou de Corse, créées respectivement par l'État, les Régions et la Collectivité territoriale de Corse.



Elles poursuivent trois missions indissociables : protéger les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique, gérer les sites et sensibiliser les publics.

Les réserves naturelles régionales présentent les mêmes caractéristiques de gestion que les réserves naturelles nationales, à ceci près qu'elles sont créées par les Régions. Elles constituent aujourd'hui à la

fois un vecteur des stratégies régionales en faveur de la biodiversité et un outil de valorisation des territoires.

Avec les réserves naturelles régionales, les Régions disposent d'un outil réglementaire équivalent à ceux de l'État pour protéger des espaces naturels remarquables. Selon les termes de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « le Conseil régional peut, de sa propre initiative ou à la demande des propriétaires concernés, classer comme réserve naturelle régionale les propriétés présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels ». Comme les réserves naturelles nationales et de Corse, les réserves naturelles régionales présentent l'intérêt d'instituer une réglementation « à la carte », adaptée aux besoins de protection de chaque espace naturel. Elles visent principalement à préserver des sites riches en biodiversité. A ce titre, elles constituent des pièces maîtresses dans les schémas régionaux de protection de la nature, et feront partie des « réservoirs de biodiversité » de la future trame verte nationale.

La mise en place d'une réserve naturelle régionale représente un véritable défi car il faut sensibiliser, convaincre et faire adhérer les acteurs locaux à un projet commun de nature réglementaire. Cela étant, de nombreuses Régions ont adopté ce dispositif non seulement comme un outil de protection du patrimoine naturel mais également comme un moyen de valorisation territoriale.

En juillet 2018, les 172 RNR couvrent au total 39 581 hectares en France.

Une présentation synthétique générale de La Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis qui est concerné par le projet « balcon des gorges » est disponible en annexe 3.

II Description du projet « Balcon des gorges »

II-1 Localisation



Carte 1 : localisation du projet de sentier « Balcon des gorges » (source : ECO, 2017)

II-2 Description du projet

(Source : avant-projet du balcon des gorges (bureau d'étude ECO, 2016))

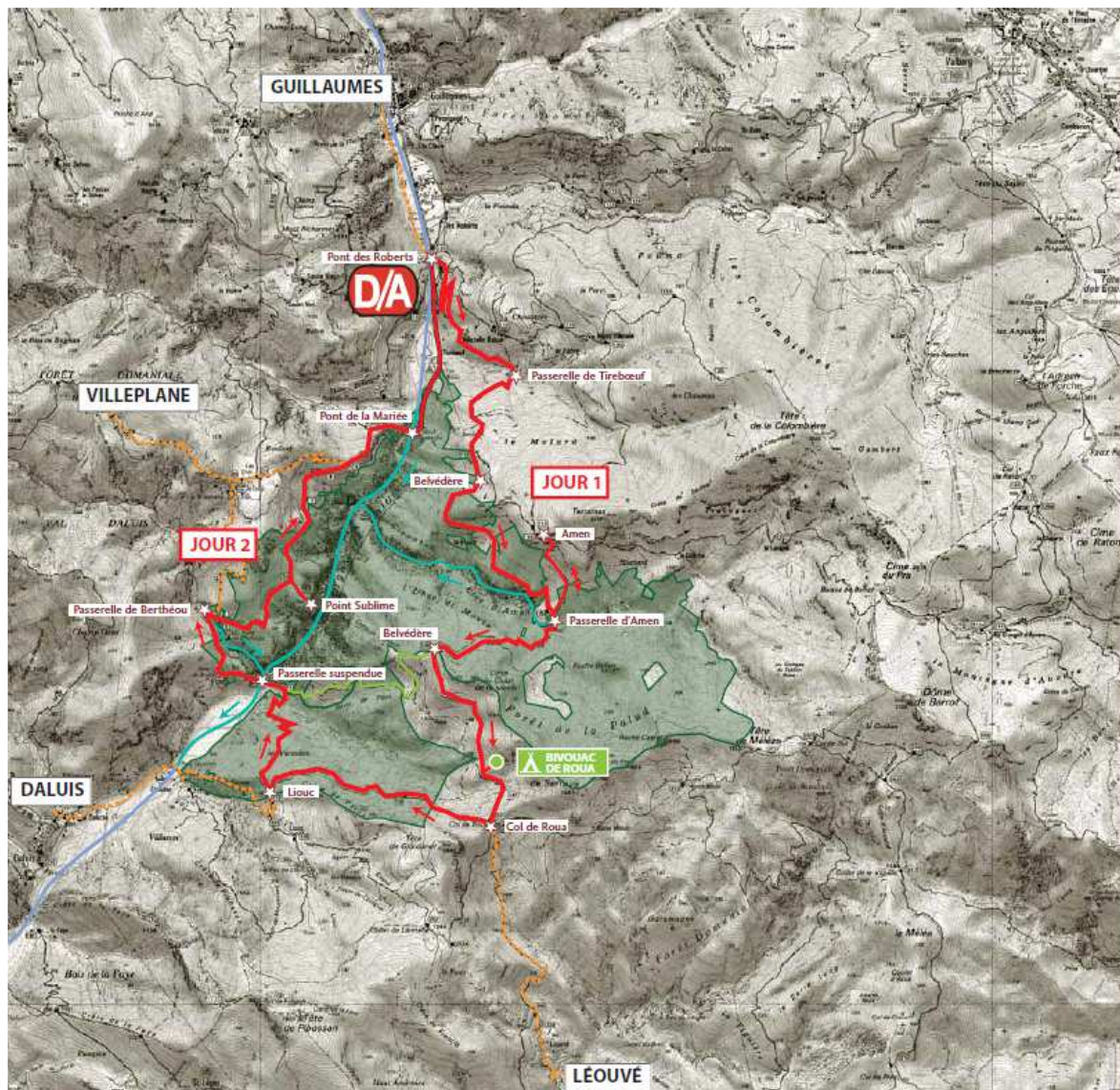
Le projet consiste à structurer le réseau de sentier de la RNR en se basant essentiellement sur de l'existant, dans le but de créer un itinéraire de randonnée sur 2 jours et de mieux canaliser la fréquentation par les randonneurs sur des sentiers en bon état. Le circuit pourra être parcouru en 8h de marche effective (en 1 ou 2 jours) pour un dénivelé de 1 200 m. Il s'agit d'un projet majeur de la RNR des Gorges de Daluis, qui répond à plusieurs objectifs du Plan de Gestion.

Le projet de boucle réutilise autant que possible les sentiers existants. Il prévoit des petits aménagements : petits terrassements, implantation d'une signalétique au point de départ et ponctuellement le long du parcours, implantation de bancs, restauration de murs, sécurisation d'une ruine pour y implanter des panneaux d'interprétation, etc.

Toutefois, quatre aménagements plus importants sont prévus :

- > La création d'un sentier pour descendre vers le Pont de la Mariée ;
- > La reconstruction d'une ancienne passerelle avec éventuellement une déviation du sentier entre la route et la passerelle pour arriver directement au parking de la Roua ;
- > La création d'une liaison entre l'aire de Roua et le sentier valléen pour éviter d'emprunter la route ;
- > L'aménagement d'un bivouac.

Le projet prévoit un budget de 900 000 euros HT.



Carte 2 : projet de sentier « Balcon des gorges »

II-3 Définition de l'aire d'étude

Afin de répondre au mieux aux enjeux et être en accord avec les études environnementales effectuées par le bureau d'étude Biotope et le CBNM, la définition de l'aire d'étude pour le projet « Balcon des gorges » comporte trois niveaux.

Aires d'étude	Principales caractéristiques
Aire d'étude immédiate (site concerné par l'activité)	<p>Il s'agit de la zone où un impact d'emprise sur les habitats ou habitats d'espèces est possible.</p> <p>L'état initial y est analysé de manière complète :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Inventaire des espèces animales et végétales ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 concernés + présence avérée ou potentielle d'espèces protégées et/ou patrimoniales ; > Cartographie des habitats d'intérêt communautaires ; > Identification des enjeux de conservation et des contraintes réglementaires. <p>L'expertise s'appuie sur des observations de terrain et des données bibliographiques.</p> <p>L'aire d'étude immédiate correspond aux sentiers empruntés pour effectuer le circuit « balcon des gorges », aux différents chemins et l'aire de bivouac qui seront à créer, aux différents aménagements à installer (signalisation, passerelle du pont de la Mariée, pont suspendu au-dessus du Var)</p>
Aire d'étude rapprochée (zone potentiellement affectée par l'activité)	<p>Il s'agit de la zone potentiellement affectée par d'autres impacts que ceux d'emprise : bruit, pollutions diverses, poussières, etc.</p> <p>L'état initial y est analysé de manière plus ciblée, en recherchant les espèces ou habitats sensibles, les zones de concentration de la faune et les principaux noyaux de biodiversité. Cette analyse s'appuie à la fois sur les informations issues de la bibliographie et sur des observations de terrain.</p> <p>L'aire d'étude rapprochée correspond à l'ensemble de la RNR.</p>
Aire d'étude éloignée (région naturelle dans laquelle s'insère l'activité)	<p>Il s'agit de la région naturelle dans laquelle s'insère le circuit de randonnée. La fonctionnalité écologique du site de pratique de l'activité y est analysée.</p> <p>L'expertise s'appuie essentiellement sur des informations issues de la bibliographie et de la consultation d'acteurs ressources.</p> <p>L'aire d'étude éloignée comprend l'intégralité des sites Natura 2000 « Sites à Chauves-souris – Castellet-les-Sausses et Gorges de Daluis » (ZSC FR9301554) et « Entraunes » (ZSC FR9301549).</p>

Tableau 1 : caractéristiques des trois niveaux d'aire d'études pris en compte

III Habitats et espèces Natura 2000 présents ou potentiels dans l'aire d'étude

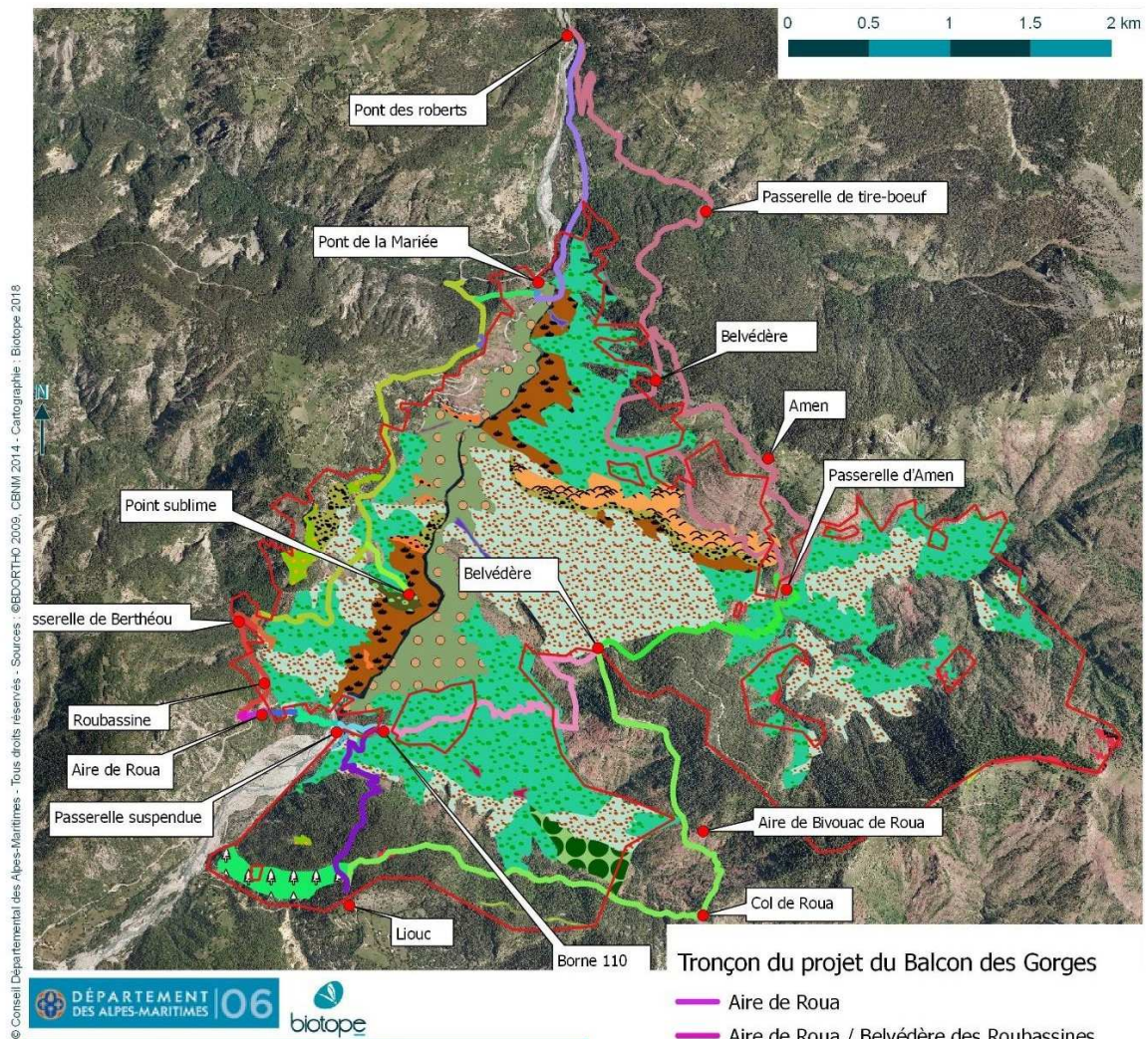
III-1 Habitats d'intérêt communautaire concernés par le projet « Balcon des gorges »

L'itinéraire du projet du « Balcon des gorges » traverse plusieurs habitats d'intérêt communautaire dans le périmètre de la Réserve. Ils sont localisés dans le tableau et la carte suivante.

Code N2000 Nom d'habitats	Localisation par rapport aux portions du projet du Balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude
*6210 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) - Site d'Orchidées remarquables	Sentier de Roua	Fort
5210- Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	Sentier de Roua Sentier des Varzelles	Modéré
5110- Formations stables xérotrophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p</i>)	Sentier d'Amen jusqu'au belvédère de Roua Sentier à créer entre le Belvédère de Roua et la passerelle à créer Sentier des Varzelles Sentier Berthéou-Vallon de Cante Sentier du pont sublime Sentier pont des roberts-pont de la mariée	Faible
8130 – Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Sentier Berthéou-Vallon de Cante	Modéré
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Sentier du pont sublime Sentier pont des roberts-pont de la mariée	Modéré

Tableau 2 : Localisation des habitats d'intérêt communautaire par rapport au projet du Balcon des gorges (Biotope et CBNMed, 2017)

Ainsi, 5 habitats d'intérêt communautaires sont potentiellement concernés par le projet « Balcon des gorges », dont 1 ayant un enjeu de conservation fort et 3 un enjeu modéré.



Localisation des habitats Natura2000 de la réserve par rapport au projet du balcon des gorges

Evaluation des incidences Natura 2000 des activités de pleine nature

▭ Périmètre de la RNR des Gorges de Daluis

Code Natura 2000 des habitats

3220	5110x8230
5110	5210
x5110	6210
5110x8210	6210x5110
8210x5110	8130
5110x8210x8230	8210
5110x8220	8220
8220x5110	9180
	91E0x6430

Tronçon du projet du Balcon des Gorges

- Aire de Roua
- Aire de Roua / Belvédère des Roubassines
- Belvédère de Cante
- Belvédère Pont de la Mariée
- Descente Pont de la Mariée
- Jonction Cante / Pont de la Mariée
- Jonction Passerelle/Sentier de Roua
- Jonction Sentier/Aire de Roua
- Passerelle
- Pont des Roberts - Pont de la Mariée
- Sentier Amen/Roua
- Sentier Berthéou
- Sentier Berthéou / Belvédère des Roubassines
- Sentier Berthéou / Vallon de Cante
- Sentier d'Amen (2 variantes)
- Sentier de Roua
- Sentier des Varzelles
- Sentier du Point Sublime
- Sentier Passerelle / Route
- Variante

Carte 3 : habitats Natura 2000 dominants sur la RNR des gorges de Daluis, par rapport au projet du Balcon des gorges (source : Biotope, 2017)

III-2 Espèces végétales de l'annexe II de la Directive habitats concernés par le projet

Aucune espèce de l'annexe II de la Directive Habitat n'a été relevée lors des prospections du CBNM en 2017, spécifique pour ce projet.

III-3 Espèces animales de l'annexe II de la Directive Habitats

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Espèce avérée	<p>En hiver, les gîtes du Petit rhinolophe sont exclusivement souterrains (grottes, caves, mines...) alors que les bâtiments constituent la grande majorité des gîtes estivaux. Cette espèce affectionne généralement les milieux forestiers pour chasser.</p> <p>L'espèce est bien représentée sur le site N2000 (790 individus recensés lors de la rédaction des DOCOB) et le secteur constitue une priorité pour la conservation en PACA. Espèce menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâties et cavernicoles). Le site constitue également une zone de chasse et de transit.</p>	Fort

Tableau 3 : les chiroptères d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017).

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Potentiellement présente	<p>La Barbastelle d'Europe est une espèce liée aux milieux forestiers âgés. On la trouve dans la région de façon très ponctuelle, généralement au-dessus de 500 m d'altitude.</p> <p>Cette espèce semble rare sur le site où elle occupe vraisemblablement les milieux forestiers sénescents. Le bâti peut aussi être utilisé pour les gîtes. Elle est actuellement connue hors du périmètre de la RNR de Daluis par seulement deux données.</p>	Faible
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	Potentiellement présente	<p>Le Grand Murin fréquente les combles, les châteaux, les églises, les fissures et les grottes. Morphologiquement et acoustiquement très proche du Petit murin avec lequel des hybridations sont possibles.</p> <p>Le Grand murin est actuellement connu sur un gîte en périphérie du site N2000. Les habitats boisés, semi-ouverts ainsi que les milieux prairiaux sont favorables à l'alimentation de cette espèce sur la RNR de Daluis.</p>	Moyen

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Potentiellement présente	<p>Cette espèce recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies et de ripisylves, landes, friches ou encore les vergers pâturés. Les gîtes sont principalement en bâti lors de la période d'activité et en milieu souterrain en période hivernale.</p> <p>Espèce peu commune sur le site N2000, un seul gîte accueillant une cinquantaine d'individu est actuellement connu. Les habitats souterrains lui sont favorables en hivernage et en transit. L'espèce chasse probablement sur l'aire d'étude au niveau des milieux semi-ouverts.</p>	Moyen
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Potentiellement présente	<p>C'est une espèce strictement cavernicole présente dans les régions aux paysages karstiques riches en grottes. En été, l'espèce s'installe de préférence dans de grandes cavités (voire des anciennes mines ou viaducs) chaudes et humides.</p> <p>Un seul gîte connu en périphérie du site N2000 dans une cavité naturelle, hors RNR. L'espèce chasse probablement sur l'aire d'étude.</p>	Moyen
Murin de Beichstein (<i>Myotis beichsteini</i>)	Potentiellement présente	<p>Le Murin de Bechstein semble marquer une préférence pour les forêts de feuillus âgées pour ses gîtes estivaux et ses terrains de chasse, même si des gîtes en bâti sont connus. La structure des peuplements et les essences qui les composent sont déterminantes pour cette espèce exigeante.</p> <p>Les quelques observations disponibles pour cette espèce sont localisées hors de la RNR. Les boisements matures de la RNR lui sont favorables mais cette espèce demeure très rare en montagne.</p>	Moyen
Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Potentiellement présente	<p>Espèce principalement cavernicole, elle affectionne les vastes volumes présentant des profils en cloche (pièges à air chaud). Morphologiquement et acoustiquement très proche du Grand murin avec lequel des hybridations sont possibles.</p> <p>Une importante colonie (750 individus) est connue hors du périmètre N2000 dans une cavité naturelle. Les pelouses et les prairies sont des habitats favorables à l'alimentation de ce Murin sur la RNR de Daluis.</p>	Moyen

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Espèce avérée	En hiver, les gîtes du Petit rhinolophe sont exclusivement souterrains (grottes, caves, mines...) alors que les bâtiments constituent la grande majorité des gîtes estivaux. Cette espèce affectionne généralement les milieux forestiers pour chasser. L'espèce est bien représentée sur le site N2000 (790 individus recensés lors de la rédaction des DOCOB) et le secteur constitue une priorité pour la conservation en PACA. Espèce menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâties et cavernicoles). Le site constitue également une zone de chasse et de transit.	Fort
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	Potentiellement présente	Espèce strictement cavernicole très rare en PACA ainsi qu'au sein du site Natura 2000. Aucun gîte n'est connu sur l'aire d'étude ou à proximité et cette espèce demeure rare à l'échelle locale et régionale. Le Rhinolophe euryale peut ponctuellement fréquenter le site en chasse/transit et les habitats souterrains lui sont favorables.	Faible
Vespertilion à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Potentiellement présente	Le Murin à oreilles échanquées fréquente préférentiellement les zones de faible altitude, où il affectionne particulièrement les vallées alluviales et les massifs forestiers surtout s'ils sont composés de boisements feuillus entrecoupés de zones humides. Ses gîtes estivaux sont connus principalement dans le bâti (grange, combles, clocher etc.) et les gîtes hivernaux en milieu souterrain. Une colonie (80 individus) est connue à proximité du périmètre N2000 dans une cavité naturelle. Les ripisylves et les boisements sont des habitats favorables à l'alimentation de ce Murin sur la RNR de Daluis.	Moyen

Tableau 4 : les chiroptères d'intérêt communautaire potentiels sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017).

Les habitats concernés par le projet de Balcon des Gorges concernent globalement peu les chiroptères car le tracé reprend en grande partie des sentiers existants. Notons qu'une attention particulière a été portée au tracé du chemin de descente du Pont de la Mariée sur la base des éléments définis par le bureau d'étude Eco. Les zones rocheuses observées sur le tracé n'apparaissent pas particulièrement favorables aux chiroptères : il s'agit d'une roche friable, sans fissures favorables. Des milieux rupestres sont cependant favorables aux chauves-souris à proximité, notamment sous la zone définie pour la réalisation d'un belvédère.

Une cavité favorable aux espèces cavernicoles en hiver a également été visitée à proximité du Pont des Roberts, au niveau de la borne 111.

Enfin, les hameaux de Bancheron et Amen qui sont traversés par le projet du balcon des Gorges, sont favorables au Petit rhinolophe.

III-3.1 Mammifères d'intérêt communautaire (autres que chiroptères)

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique, effectifs	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Loup gris (<i>Canis lupus</i>)	Quelques individus fréquentent ponctuellement l'aire d'étude. Aucune meute établie.	Espèce à grand territoire. Les habitats de la RNR lui sont favorables. Cette espèce n'apparaît pas comme particulièrement sensible aux activités de pleine nature pratiquée sur la zone considérée.	Modéré

Tableau 5 : les mammifères d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017)

Les habitats concernés par le projet de Balcon des Gorges intersectent probablement le domaine vital d'un ou plusieurs Loup gris. Cependant, il s'agit là d'une espèce à vaste territoire, les activités de randonnée ainsi que les aménagements prévus dans le cadre de ce projet ne sont pas de nature à remettre en cause les populations de Loup concernées par le site N2000.

III-3.2 Invertébrés d'intérêt communautaire sur l'aire d'étude

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique, effectifs	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Espèce connue sur les 3 sites N2000, elle est également présente sur la RNR.	Espèce saproxylophage rarement présente au-dessus de 1000m. La larve vit dans le système racinaire et le tronc des chênes mourants, plus rarement dans d'autres essences. Cette espèce est possiblement présente dans les chênaies pubescentes suffisamment matures de la RNR. Une seule donnée concerne cette espèce dans la réserve et plusieurs autres sont présentes en aval et amont de la RNR.	Modéré

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique, effectifs	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	Espèce présente.	<p>Ce papillon colonise le plus souvent les garrigues, les pelouses ou les friches sèches à Céphalaire blanche (<i>Cephalaria leucantha</i>) et des milieux moins secs où croissent des scabieuses (<i>Scabiosa spp.</i>).</p> <p>Sur la RNR de Daluis, le Damier de la Succise est localisé mais bien représenté.</p>	Modéré

Tableau 6 : les invertébrés d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude. (* espèces d'intérêt communautaire prioritaire) (source : Biotope, 2017)

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique, effectifs	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Pique-prune (<i>Osmoderma eremita</i>)	Potentiellement présente.	<p>Espèce saproxylique (liée au bois mort pourrissant) car sa larve se nourrit de l'humus contenu dans les cavités des vieux arbres. Dans les Alpes-Maritimes, le Pique-prune est essentiellement inféodé aux vieux chênes pubescents.</p> <p>Cette espèce est possiblement présente dans les chênaies pubescentes suffisamment matures de la RNR.</p>	Modéré
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Potentiellement présente.	<p>Crépusculaire et nocturne, il se développe sur les chênes, surtout lorsque ceux-ci sont dépérissant ou morts sur pieds. Il fréquente tous types de milieux, notamment de plaine, comportant des chênes relativement âgés, des milieux forestiers aux arbres isolés (parcs urbains, alignement de bord de route).</p> <p>Cette espèce est possiblement présente dans les chênaies pubescentes suffisamment matures de la RNR. Cette espèce est connue dans le village de Guillaume (Silene Faune).</p>	Modéré

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique, effectifs	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet Balcon des gorges)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Écaille chinée (<i>Callimorpha quadripunctaria</i>*)	Absente	<p>Bien que retenue comme espèce prioritaire de la directive "Habitats", l'Écaille chinée ne présente qu'un faible intérêt patrimonial en raison de sa large répartition en Europe moyenne et méridionale. En réalité, seule la sous espèce endémique de l'île de Rhodes (<i>Callimorpha quadripunctaria rhodonensis</i>) est menacée, ce qui explique sa mention parmi les espèces prioritaires.</p> <p>En conséquence, elle n'est pas prise en compte dans cette étude.</p>	Non concerné

Tableau 7 : les invertébrés d'intérêt communautaire potentiels ou absent sur l'aire d'étude. (* espèces d'intérêt communautaire prioritaire) (source : Biotope, 2017)

Le projet de Balcon des Gorges traverse aussi bien des milieux boisés que des habitats ouverts. Certains de ces milieux sont favorables aux espèces d'intérêt communautaire listées ci-dessus. Les aménagements prévus que sont le chemin de descente du pont de la Mariée et la passerelle suspendue ne concerne cependant pas ces habitats et les espèces ici considérées. L'aire de bivouac et les accès prévus pour ce lieu peuvent cependant concerner le Damier de la succise. Ce même papillon est présent le long du sentier qui part du pont de Berthéou pour rejoindre le Point sublime.

III-3.3 Amphibiens d'intérêt communautaire sur l'aire d'étude

Code N2000 Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique, effectifs	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée aux activités de pleine nature)	Enjeu local sur l'aire d'étude
Spélerpès de Strinati (<i>Speleomantes strinati</i>)	Localement présente sur l'aire d'étude.	<p>Sur l'aire d'étude, les fonds de vallon ainsi que les milieux forestiers frais et humides sont des habitats favorables pourvus qu'ils possèdent des anfractuosités et une humidité permanente.</p> <p>Deux données concernent les anciennes mines de cuivre (hors zone accessible) et une seule dans le vallon de Berthéou (Silene Faune).</p> <p>Cette espèce n'a pas été observée lors de nos prospections, la sécheresse de 2017 étant un facteur supplémentaire défavorable à sa détection.</p> <p>Le passage du sentier du balcon des gorges utilise des habitats favorables à cette espèce. Cependant sa sensibilité face à l'activité randonnée est faible puisque sa période d'activité est nocturne et généralement après un épisode pluvieux, donc hors des conditions favorables à la pratique de la randonnée et à la baignade. Le reste du temps, les individus vivent cachés sous des pierres ou dans des fissures.</p>	Modéré

Tableau 8 : amphibiens d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017)

Le projet de Balcon des Gorges traverse des habitats favorables au Spélerpès de Strinati, à savoir les fonds de vallons et les habitats forestiers frais et humides, comme par exemple le Vallon de Berthéou. Les sources et les suintements sont des habitats de prédilection pour cette espèce, certains de ces milieux sont concernés par les aménagements de ce projet. Ailleurs, les habitats thermophiles appartenant au domaine méditerranéen sont considérés comme défavorables à cette espèce.

III-3.4 Poissons d'intérêt communautaire sur l'aire d'étude

Code N2000 Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique, effectifs	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée aux activités de pleine nature)	Enjeu local sur l'aire d'étude
----------------------------	--	---	--------------------------------

1138 Barbeau méridional <i>(Barbus meridionalis)</i>	Avérée	<p>Cette espèce affectionne les eaux fraîches et bien oxygénées, on la retrouve dans des trous peu exposés au courant. L'espèce supporte bien un réchauffement des eaux lorsque le cours d'eau atteint son débit d'étiage. Les radiers et des plats courants avec un substrat constitué de graviers/galets constituent des zones de frayères.</p> <p>Sur le site, l'espèce est présente mais les informations manquent quant à la qualité et l'utilisation des habitats.</p>	Modéré
6147 Blageon <i>(Telestes souffia)</i>	Avérée	<p>L'espèce affectionne particulièrement les eaux claires et courantes. Les radiers et des plats courants avec un substrat constitué de graviers/galets constituent des zones de frayères.</p> <p>Sur le site, l'espèce est présente mais les informations manquent quant à la qualité et l'utilisation des habitats.</p>	Modéré

Tableau 9 : Les Poissons d'intérêt communautaire présents sur l'aire d'étude (source : Biotope, 2017)

Le projet du Balcon des Gorges ne traverse qu'en deux endroits le lit du Var : au niveau du Pont de la Mariée et en aval, au niveau soit du projet de création de passerelle, soit du Pont de Durandy existant. Le sentier traverse également en un endroit le vallon du Talon et au niveau de la passerelle du Vallon de Bertheou.

Deux espèces de poissons d'intérêt communautaire peuvent être concernées par ce projet : le Blageon (*Leuciscus souffia*) et le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*).

III-4 Synthèse des enjeux vis-à-vis des espèces et habitats Natura 2000 concernant le projet « balcon des gorges »

Le tableau ci-dessous dresse un bilan des enjeux vis-à-vis des espèces et habitats d'intérêt communautaires susceptibles d'être impactés par le projet « Balcon des gorges » sur la RNR des Gorges de Daluis. Il est assorti d'une hiérarchisation des enjeux locaux de conservation (enjeu faible à très fort) et du degré présumé de sensibilité à la pratique des activités de randonnée itinérante.

Enjeu sur l'aire d'étude		
Libellé	Description	Hiérarchisation
HABITATS		

Libellé	Enjeu sur l'aire d'étude	
	Description	Hiérarchisation
*6210 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) - Site d'Orchidées remarquables	Pelouse sur sol superficiel peu profond et pente faible, dominée par les graminées, sur substrat calcaire ou sur pélites rouges. Répandue dans les Alpes maritimes et menacée par l'embroussaillage et le surpâturage. Présent sur des zones non concernées par des activités	Fort
5210 - Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	Fourrés arbustifs de 2-3m de haut, composé majoritairement de <i>Juniperus phoenica</i> . Présent sur des pentes rocheuses aux expositions chaudes, sur calcaire ou silice. Répandu dans les Alpes du Sud et sur la RNR, localisé à l'adret de la crête de Farnet et le ravin de Chaudan. Intérêt principalement faunistique (reptiles et avifaune). Menacé par les incendies et l'enrésinement par le Pin sylvestre. Traversé par un sentier de randonnée existant.	Modéré
5110- Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p</i>)	Fourrés arbustifs bas et dominé par le buis, sur pente rocailleuse calcaire ou sur pélite rouge. Habitat très répandu dans les Alpes et pré-Alpes du Sud et sur la RNR. Peu menacé. Traversé par les sentiers de randonnées et les chemins d'accès aux différentes activités.	Faible
8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Végétation clairsemée dominée par des touffes de graminée, sur éboulis calcaire à éléments grossiers. Répandu dans les Alpes du Sud, rare dans la RNR car peu de substrat calcaire. Peu menacé. Présent sur des zones non concernées par des activités	Modéré
8210 - Pentas rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Communauté marquée par l'abondance de <i>Saxifraga callosa</i> , sur parois, barres et rochers de calcaire ou de pélites rouges. Association répandue dans les Alpes maritimes, cantonné dans la RNR (Les Meules, crête de Farnet, Roche Castel, gorges du Cians et Daluis pour la Pelite). Peu menacé sauf par les purges des falaises le long des routes. Cet habitat est concerné par les activités autour du pont de la Mariée, par le canyoning et le sentier d'accès à la cascade de la clue d'Amen et par la slackline.	Modéré

CHIROPTERES

Libellé	Enjeu sur l'aire d'étude	
	Description	Hiérarchisation
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	<p>En hiver, les gîtes du Petit rhinolophe sont exclusivement souterrains (grottes, caves, mines...) alors que les bâtiments constituent la grande majorité des gîtes estivaux. Cette espèce affectionne généralement les milieux forestiers pour chasser.</p> <p>L'espèce est bien représentée sur le site N2000 (790 individus recensés lors de la rédaction des DOCOB) et le secteur constitue une priorité pour la conservation en PACA. Espèce menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâties et cavernicoles). Le site constitue également une zone de chasse et de transit.</p>	Fort
MAMMIFÈRES AUTRES QUE CHIROPTÈRES		
Loup gris (<i>Canis lupus</i>)	Quelques individus fréquentent la RNR, mais pas de meute installée.	Modéré
INVERTEBRES		
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Espèce présente dans les chênaies sénescents.	Modéré
Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	Espèce localement bien représentée.	Modéré
AMPHIBIENS		
Spélerpès de Strinati (<i>Hydromantes strinati</i>)	Espèce présente sur la RNR et l'aire d'étude mais très localisée.	Modéré
POISSONS		
Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	Espèce présente sur les cours d'eau de la RNR mais manque d'information sur la qualité et l'utilisation des habitats par cette espèce.	Modéré
Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	Espèce présente sur les cours d'eau de la RNR mais manque d'information sur la qualité et l'utilisation des habitats par cette espèce.	Modéré

Tableau 10 : Synthèse des enjeux vis-à-vis des espèces et habitats présents sur l'aire d'étude et ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 (source : Biotope, 2017)

Libellé	Enjeu sur l'aire d'étude	
	Description	Hiérarchisation
CHIROPTÈRES		

Libellé	Enjeu sur l'aire d'étude	
	Description	Hiérarchisation
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Espèce forestière rare sur les sites N2000. Non contactée sur l'aire d'étude.	Faible
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	Le Grand murin est actuellement connu sur un gîte en périphérie du site N2000. Les habitats boisés et semi-ouverts sont favorables à l'alimentation de cette espèce sur la RNR de Daluis.	Modéré
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Espèce peu commune sur le site N2000, un seul gîte d'une cinquantaine d'individu actuellement connu hors zone d'étude. Les habitats souterrains lui sont favorables en hivernage et en transit. L'espèce chasse probablement sur l'aire d'étude au niveau des milieux semi- ouverts.	Modéré
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Un seul gîte connu en périphérie du site N2000 dans une cavité naturelle, hors RNR et zone d'étude. L'espèce chasse probablement sur l'aire d'étude.	Modéré
Murin de Beichstein (<i>Myotis beichsteini</i>)	Les quelques observations disponibles pour cette espèce sont localisées hors de la RNR et de l'aire d'étude. Les boisements matures de la RNR lui sont favorables mais cette espèce demeure très rare en montagne.	Modéré
Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Une importante colonie (750 individus) est connue hors du périmètre N2000 dans une cavité naturelle. Les pelouses et les prairies sont des habitats favorables à l'alimentation de ce Murin sur la RNR de Daluis.	Modéré
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	Espèce strictement cavernicole très rare en PACA ainsi qu'au sein du site Natura 2000. Aucun gîte n'est connu sur l'aire d'étude ou à proximité et cette espèce demeure rare à l'échelle locale et régionale. Le Rhinolophe euryale peut ponctuellement fréquenter le site en chasse/transit et les habitats souterrains lui sont favorables en hivernage	Faible

Enjeu sur l'aire d'étude		
Libellé	Description	Hiérarchisation
Vespertilion à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Le Murin à oreilles échanquées fréquente préférentiellement les zones de faible altitude, où il affectionne particulièrement les vallées alluviales et les massifs forestiers surtout s'ils sont composés de boisements feuillus entrecoupés de zones humides. Ses gîtes estivaux sont connus principalement dans le bâti (grange, combles, clocher etc.) et les gîtes hivernaux en milieu souterrain. Une colonie (80 individus) à proximité du périmètre N2000 dans une cavité naturelle. Les pelouses et les prairies sont des habitats favorables à l'alimentation de ce Murin sur la RNR de Daluis.	Modéré
INVERTEBRES		
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Espèce présente dans les chênaies sénescents.	Modéré
Pique-prune (<i>Osmoderma eremita</i>)	Espèce potentielle dans les chênaies sénescents.	Modéré
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Espèce potentielle dans les chênaies sénescents.	Modéré
Écaille chinée (<i>Callimorpha quadripunctaria</i> *)	Absente	Nul

Tableau 11 : Synthèse des enjeux vis-à-vis des espèces potentielles sur l'aire d'étude et ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 (source : Biotope, 2017)

Concernant les espèces d'intérêt communautaire avérées que sont le Damier de la Succise (présence avérée le long du sentier du point Sublime et possible sur la zone de l'aire de bivouac) et le Spéléropès de Strinati (présence avérée dans le Vallon du Berthéou et possible au niveau des sources à proximité du sentier et dans les vallons humides), le Loup gris (présent mais pas de meute établie sur le secteur d'étude), les enjeux sont évalués comme modérés en l'état actuel des connaissances. Concernant les autres espèces d'intérêt communautaire à enjeu moyen ou faible, leur sensibilité aux aménagements prévus est faible. Concernant les espèces de poissons, les informations disponibles ne suffisent pas à déterminer leur utilisation des habitats présents. Toutefois, le projet ne concerne que très peu les zones en eau. Un enjeu fort est noté pour le Petit Rhinolophe présent dans une cavité à proximité du pont des Roberts.

Aucune espèce de flore de l'Annexe II de la Directive Habitat n'a été relevée lors des prospections du CBNM en 2017, spécifique pour ce projet.

Enfin en ce qui concerne les habitats, 5 d'intérêt communautaires sont potentiellement concernés par le projet du Balcon des gorges, dont 1 ayant un enjeu de conservation fort (Code N2000 : 6210) et 3 un enjeu modéré (code N2000 : 5210, 8130 et 8210).

IV Espèces patrimoniales et/ou protégées présentes ou potentielles sur l'aire d'étude

IV-1 Autres espèces protégées et/ou patrimoniales concernées par le projet « Balcon des gorges »

La liste des espèces faunistiques présentées ci-après ne concerne que les espèces protégées et/ou patrimoniales ayant un enjeu potentiel ou prioritaire cité dans le plan de gestion 2016-2020 de la RNR des gorges de Daluis et concernées par le projet du Balcon des gorges.

Concernant la liste des espèces floristiques, les enjeux n'ont pas été évalués dans le plan de gestion de la Réserve. A partir des éléments fournis dans le rapport du CBNM, cette évaluation a pu être réalisée pour cette étude.

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet « balcon des gorges »)	Enjeu sur la RNR
FLORE			
Euphorbe épineuse (<i>Euphorbia spinosa</i>)	Présence dans plusieurs zones de travaux prévus pour le projet.	Espèce commune dans le département des Alpes-Maritimes, depuis le bord de mer jusqu'en moyenne montagne, dans des garrigues rocailleuses, mais souvent victime de ramassages massifs illégaux. Cette espèce, soumise à une réglementation cueillette, est très abondante sur la Réserve ; sa destruction ne fait pas l'objet d'une demande de destruction d'espèces protégée, bien que les mesures d'évitement restent préférables.	Faible
Molinie tardive (<i>Kengia serotina</i>)	La Molinie tardive est localisée dans une des zones de création de sentier.	Graminée dont la floraison a lieu à la fin de l'été et en automne. C'est une espèce steppique de l'Asie occidentale et du nord de la Méditerranée. En France, elle est présente dans les massifs montagneux des Alpes et du Jura et dans le sud de la France. Cette espèce est relativement fréquente dans les Alpes-Maritimes, dans la zone littorale et les basses montagnes. Elle vit dans les pelouses rocailleuses d'adret sur calcaire ou silice. C'est une espèce protégée en région PACA. Une attention particulière devra donc être portée afin d'éviter la destruction de tout ou partie de cette espèce.	Modéré

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet « balcon des gorges »)	Enjeu sur la RNR
Lis turban (<i>Lilium pomponium</i>)	Espèce située en dehors des secteurs de travaux prévus	<p>Plante vivace bulbeuse, à tige densément feuillée inférieurement, nue dans la partie supérieure, feuilles linéaires luisantes, inflorescence en grappe lâche de 2-6 fleurs pendantes, rouges. C'est une plante endémique provenço-ligure, vivant dans des garrigues et pelouses rocailleuses, d'environ 800 à 2000 mètres d'altitude.</p> <p>Sur la Réserve, le Lis turban est peu fréquent. C'est une espèce à réglementation communautaire (Directive Habitats-Faune-Flore) et soumise à une réglementation cueillette dans les Alpes-Maritimes. Cette espèce ne risque pas d'être affectée puisqu'elle ne trouve pas dans les secteurs des travaux prévus.</p>	Modéré
Moloposperme du Péloponnèse (<i>Molopospermum peloponnesiacum</i>)	Espèce située en dehors des secteurs de travaux prévus	<p>Cette espèce orophyte sud-ouest européenne est présente dans les principaux massifs montagneux du sud de la France : Pyrénées, Corbières, Cévennes, Alpes du sud. C'est une espèce des escarpements rocheux, vires, éboulis frais, aux étages supraméditerranéen et montagnard.</p> <p>Sur la Réserve ce Moloposperme est assez fréquent. C'est une espèce protégée en région PACA. Cette espèce ne risque pas d'être affectée puisqu'elle ne trouve pas dans les secteurs des travaux prévus.</p>	Modéré
OISEAUX			
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	Se reproduit rive droite non loin du point sublime et dans les lacets de la route de Villeplaine. Elle est aussi présente rive gauche au lieu-dit « La Vigière ».	<p>Dans le midi elle habite les fruticées denses et basses de nature variées. Elle est considérée comme sédentaire sur l'ensemble de son aire de répartition. Toutefois quelques mouvements migratoires sont perceptibles en période automnale notamment. La Pitchou se reproduit très tôt en saison. Dès fin janvier, les mâles reprennent leur activité vocale lors des belles journées.</p> <p>En PACA, elle occupe l'ensemble des départements mais évite les hautes altitudes. Espèce protégée, en annexe I de la Directive Oiseaux et listée en danger sur liste rouge des oiseaux nicheurs de France.</p> <p>Sur la Réserve, l'enjeu pour cette espèce n'a pas été évalué, car la Fauvette pitchou a été découverte après l'année de rédaction du plan de gestion de la réserve.</p>	Modéré

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet « balcon des gorges »)	Enjeu sur la RNR
Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>)	Cette espèce est peu fréquente sur la Réserve. Se reproduit à proximité du sentier entre Berthéou et point sublime	Elle fréquente les habitats broussailleux et assez ouverts, les jeunes plantations et les friches herbeuses buissonnantes avec des arbres. En PACA, les 3 départements alpins, la partie nord du Var et une petite zone nord-est du Vaucluse regroupent la quasi-totalité des nicherseurs. C'est une espèce migratrice. Quasi menacée sur liste rouge des oiseaux nicheurs de PACA.	Faible
Fauvette passerinette (<i>Sylvia cantillans</i>)	Espèce nicheuse très bien représentée sur la RNR des gorges de Daluis.	Cette fauvette est une migratrice transsaharienne qui hiverne au Sahel. Elle n'est présente en France que sur le pourtour la Méditerranée ainsi que dans les Causses du sud-ouest du Massif central. En PACA, sa nidification est établie du niveau de la mer jusqu'à 1200 m d'altitude mais cette limite est encore mal connue). Elle trouve son habitat optimum dans les taillis de chêne, la garrigue et le maquis ainsi que dans les landes à genévrier ou à romarin. C'est une espèce protégée, non menacée.	Faible
Monticole bleu (<i>Monticola solitarius</i>)	Nicheur dans les gorges rive gauche et rive droite	Il affectionne les milieux rupestres de basse et moyenne altitude sous climat chaud. Sédentaire ou migrateur selon sa localisation géographique, le Monticole bleu est une espèce quasi menacée sur liste rouge des oiseaux nicheurs en PACA. En région, ce turdidé est présent dans l'ensemble des départements mais se rencontre préférentiellement dans les Bouches-du-Rhône, le Var et sur les falaises littorales des Alpes-Maritimes.	Modéré à fort
Hirondelle de rochers (<i>Ptyonoprogne rupestris</i>)	Tunnel de la RD 2202 et gorges	Population estimée à au moins 150 couples sur un linéaire de 3km dans les gorges de Daluis, ce qui en fait le lieu qui accueille, dans l'état actuel des connaissances, les effectifs les plus importants du département. Globalement en expansion en région PACA	Faible à modéré
Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbicum</i>)	Tunnel de la RD 2202 et gorges	Nicheuse et migratrice commune, l'espèce est présente en France de février à fin novembre. L'espèce est considérée en léger déclin en Europe, en particulier les populations françaises allemandes et turques, qui sont les plus importantes. En PACA, l'hirondelle de fenêtre est en déclin marqué.	Faible à modéré
REPTILES			

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet « balcon des gorges »)	Enjeu sur la RNR
Lézard ocellé <i>(Timon lepidus)</i>	Présent entre le pont de Berthéou et balise 7. Noté également dans les lacets de Villeplane.	Espèce à forte valeur patrimoniale et à aire de répartition limitée et en déclin en France. A l'échelle du département des Alpes-Maritimes, c'est une espèce menacée, notamment les populations proches du littoral. La population de la réserve ne semble pas menacé à court terme, les effectifs semblent stables mais restent à surveiller	Très fort
INSECTES			
Proserpine <i>(Zerynthia rumina)</i>	Papillon et plante haute présente au pont de Berthéou, chemin de remontée du canyon du Var, route de Villeplane et lieu-dit « Bancheron »	La Proserpine se rencontre dans les garrigues, les maquis ouverts, les chênaies claires, sur les pentes sèches bien ensoleillées, du niveau de la mer à 1100 mètres d'altitude. Les œufs sont pondus isolément sur les feuilles et le pédoncule floral de la plante-hôte <i>Aristolochia pistolochia</i> . Espèce protégées, localisée mais assez abondante en région méditerranéenne. En PACA quelques stations sont en danger par la fermeture des milieux. En revanche, les incendies présentent un avantage pour cette espèce, l'ouverture des milieux permettant à la plante hôte de prospérer.	Fort
Apollon <i>(Parnassius apollo)</i>	Sur l'ensemble des milieux ouverts de la Réserve, de très belles populations sont présentes notamment au sud d'Amen.	Espèce protégée qui fréquente les massifs montagneux. Il apprécie les pentes et les talus rocheux, les prairies et lisières caillouteuses et fleuries, les éboulis et les falaises ensoleillées de 400 à 2700 mètres d'altitude. Les chenilles se nourrissent de diverses espèces d'orpins et de joubarbes. Autrefois présent sur toutes les montagnes de France, l'Apollon a disparu des Vosges, du Forez, du Vivarais, du Causse noir. Il est encore répandu et localement abondant dans les Alpes et les Pyrénées.	Modéré
Azuré du serpolet <i>(Maculinea arion)</i>	Présente entre Bancheron et balise 115. Noté également vers « Roua »	Fréquente les pelouses sèches, rocailleuses et pelouses postculturelle. Tous les thymus de type « serpolet » lui conviennent. Il pond ses œufs également sur l'origan et en Provence sur <i>Prunella hysopifolia</i> . Comme tous les <i>Maculinea</i> , la chenille fini son cycle larvaire dans des fourmillières de <i>Myrmica sabuleti</i> . Espèce protégée, localisée en France et en régression en Europe.	Modéré à fort

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet « balcon des gorges »)	Enjeu sur la RNR
Azuré de la croisette (<i>Maculinea alcon</i> <i>écotype alcon ou</i> <i>rebeli</i>)	Présence entre Bancheron et balise 112, hors sentier.	<p>Papillon qui apprécie les pentes herbeuses et les prairies, les pelouses sèches jusqu'à 2000 mètres d'altitude. Certaines études montrent le rattachement de cette espèce à <i>Maculinea alcon</i> dont l'<i>Azuré de la croisette</i> ne serait qu'un écotype. Dans ce cas, l'<i>Azuré de la croisette</i> doit être soumis au statut de protection nationale. Sa plante-hôte est la <i>Gentiane croisette</i> (<i>Gentiana cruciata</i>). La chenille achève son développement en fourmilière (<i>Myrmica schencki</i>).</p> <p>Espèce protégée très localisée et peu abondante. Présente principalement dans les régions de reliefs.</p>	Modéré à fort
Vanesse des pariétales (<i>Polygonia egea</i>)	Présence notée au pont des Roberts (début du sentier) et parking de la Roua	<p>Après les années 1970, cette espèce a fortement déclinée suite à l'élimination au désherbant de la végétation des murets où pousse sa plante hôte la <i>Pariétaire judaïque</i>. D'autres causes sont peut-être à l'origine de ce déclin, car le papillon n'a pas été revu récemment dans certaines stations qui paraissent encore favorables. L'arrière-pays niçois reste la seule région de France où l'on a quelques chances de l'observer.</p> <p>Découverte très récente par les gestionnaire de la Réserve (août 2018) et notée dans la base de donnée SILENE, cette espèce n'est pas protégée mais très rare et menacée (en danger sur liste rouge des rhopalocères de France et de PACA). A noter que l'enjeu pour cette espèce n'a donc pas été évalué dans le plan de gestion de Réserve rédigé en 2015.</p>	Fort à très fort
Cordulégastré bidenté (<i>Cordulegaster bidentata</i>)	Présent essentiellement entre le col de Roua et le Liouc (bord de piste de la Roua)	<p>Cette libellule reste cantonnée aux suintements de pente, aux zones de source et aux petits ruisseaux sableux, même temporaires, où le flux d'eau reste faible. Ce <i>Cordulégastré</i> s'observe surtout dans les paysages boisés feuillus clairiérés jusqu'à 1400 mètres dans les étages collinéens et montagnards.</p> <p><i>C. bidentata</i> n'est pas une espèce protégée mais reste peu commune en région PACA. Cette libellule est inscrite sur liste rouge européenne comme quasi-menacée et en danger sur la liste rouge régionale. Elle fait également partie des espèces de première priorité du plan régional d'action pour les odonates.</p>	Fort
ESCARGOTS			

Nom d'espèce	Présence sur l'aire d'étude : statut biologique	Commentaires (écologie, utilisation du site, sensibilité présumée au projet « balcon des gorges »)	Enjeu sur la RNR
Marbrée des pérites	Gorges et bord de route RD 2202	Escargot endémique protégé des Alpes-Maritimes. Considéré comme très rare. En effet, cet escargot semble assez localisé sur la Réserve et cette espèce ne vit que dans les gorges du Cians et de Daluis. A noter que les connaissances sur cette espèce à ce jour sont encore assez limitées.	Très fort
Maillot des pérites	Gorges, bord de route RD 2202, clue d'Amen, Berthéou, piste de la Roua	Tout comme la Marbrée des pérites, le Maillot des pérites est protégé et endémique des Alpes-Maritimes. Cependant, dans son aire de répartition restreinte, il paraît plus fréquent. En effet, le Maillot des pérites ne se limite pas aux gorges et se retrouve ailleurs sur la Réserve.	Très fort
Escargot de Nice (<i>Macularia niciensis</i>)	Présence avérée au Pont de la Mariée	<i>Macularia niciensis</i> est une espèce sub-endémique, polytypique et très polymorphe, dont la répartition s'étend du département du Var, à l'ouest, jusqu'à la province d'Imperia, Italie, à l'est. Six sous-espèces, bien séparables par leur morphologie, leur habitat et leur répartition géographique sont reconnues, dont cinq sont présentes en France. L'escargot de Nice est présent dans la partie nord et est du département des Alpes-Maritimes, avec quelques localités en Italie à proximité de la frontière.	Modéré

Tableau 12 : liste des espèces protégées non d'intérêt communautaire concernées par le projet « Balcon des gorges » (source : LPO PACA, 2015, Biotope, 2017 & CBNM, 2017)

Amphibiens : à part le Spéléropès de strinati (*Speleomantes strinati*), traité dans les paragraphes précédents concernant les espèces d'intérêt communautaire, les deux espèces protégées que sont la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) et le Crapaud commun ou épineux (*Bufo bufo / spinosus*) sont considérés comme communes à très communes ne présente pas un enjeu local important.

Chiroptères : à minima, une cavité favorable a été observée à proximité directe d'un point d'information au niveau du pont des Roberts (gîte favorable à l'hivernage).

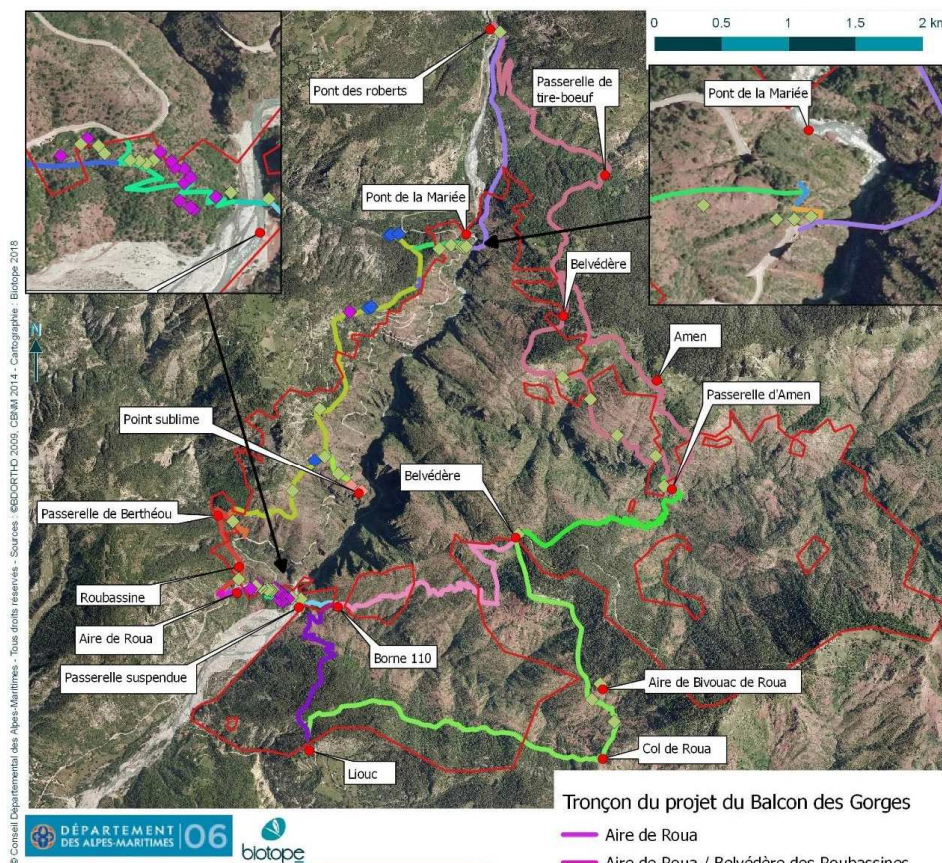
Reptiles : d'autres espèces protégées de reptiles sont connues sur la Réserve et peuvent être concernées par le projet du balcon des gorges. Ce sont des espèces relativement communes telles que la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), ou encore la Vipère aspic (*Vipera aspis*). Le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) sont quant à eux très communs. La Coronelle girondine (*Coronella girondica*) et la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) sont présentes et semblent moins fréquentes sur le périmètre de la Réserve.

Poissons : des espèces de poissons patrimoniaux fréquentent les cours d'eau de la Réserve, dont le Var et les parties avales du Berthéou, du vallon de Cante et d'Amen. En danger critique d'extinction la

situation de l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) est principalement liée aux changements globaux à l'échelle planétaire et aux pathologies inhérentes à l'espèce mais résulte aussi d'un ensemble de facteurs anthropiques (barrage des cours d'eau infranchissables, exploitation par la pêche, disparition des habitats favorables, etc.). La Truite fario (*Salmo trutta fario*) est l'espèce dominante du Haut Var avec une population méditerranéenne locale remarquable au niveau départementale par sa pureté et sa représentativité.

IV-2 Synthèse des enjeux vis-à-vis des espèces protégées et/ou patrimoniales concernant le projet « balcon des gorges »

Le projet peut-être décomposé en plusieurs entités géographiques afin d'identifier plus précisément les enjeux associés aux aménagements les plus conséquents. Cette partie reprend des éléments issus de l'étude réalisée par Biotope en 2017. Ce chapitre est complété par d'autres informations apportées pour cette étude 2018. La Carte 4 ci-dessous reprend les différents tronçons du Balcon des gorges et localise la flore protégée relevée en 2017 par le CBNM.



Localisation de la flore protégée de la réserve par rapport au projet du balcon des gorges

Evaluation des incidences Natura 2000 des activités de pleine nature

□ Périimètre de la RNR des Gorges de Daluis

Pointage espèces flore protégées 2017

- ◆ Euphorbia spinosa
- ◆ Kengia serotina
- ◆ Lilium pomponium
- ◆ Molopospermum peloponnesiacum

Tronçon du projet du Balcon des Gorges

- Aire de Roua
- Aire de Roua / Belvédère des Roubassines
- Bèlédère de Cante
- Belvédère Pont de la Mariée
- Descente Pont de la Mariée
- Jonction Cante / Pont de la Mariée
- Jonction Passerelle/Sentier de Roua
- Jonction Sentier/Aire de Roua
- Passerelle
- Pont des Roberts - Pont de la Mariée
- Sentier Amen/Roua
- Sentier Berthéou
- Sentier Berthéou / Belvédère des Roubassines
- Sentier Berthéou / Vallon de Cante
- Sentier d'Amen (2 variantes)
- Sentier de Roua
- Sentier des Varzelles
- Sentier du Point Sublime
- Sentier Passerelle / Route
- Variante

Carte 4 : tronçon du projet Balcon des gorges et flore protégée sur le sentier du projet du Balcon des gorges (source : Biotope, 2017)

IV-2.1 Jonction Cante / Pont de la Mariée

❖ SENTIER D'ACCES AU PONT DE LA MARIEE :

Habitat	Groupe taxonomique	Espèce concernée (protégée et/ou patrimoniale, non IC)		Niveau d'enjeu sur le tronçon concerné	Commentaire
		Espèce avérée	Espèce potentielle		
-Pinède et forêt mixte -Buxaie -Végétation chamaephytique -Roche affleurante dont - Pélites délitées -Pelouse sèche	Flore	-Euphorbe épineuse	/	Faible	Zone moins fournies en nombre de données car en dehors des sentiers battus. Cependant un suivi reptile est en place depuis 2017 dans ce secteur dans le cadre de la Réserve. Les habitats semblent favorables au lézard ocellé mais aucun indice de présence n'a été relevé (manque de gîtes probable). Milieux globalement très ouverts, des petits patches de buissons sont propices à la reproduction des fauvettes. Quelques escarpements rocheux localisés peuvent être favorables aux escargots. Les milieux sont propices à la présence de papillons protégés mais seuls quelques pieds de <i>sedum</i> localisés, plante hôte de l'Apollon ont été identifiées.
	Rhopalocères	-Apollon	-Azuré du Serpolet -Proserpine	Modéré à fort	
	Escargots	/	-Maillot des pélites -Escargot de Nice	Fort	
	Oiseaux	-Fauvette passerinette	-Fauvette pitchou -Fauvette grisette	Modéré	
	Reptiles	/	-Lézard ocellé	Fort	

Tableau 13 : évaluation du niveau d'enjeu pour le sentier d'accès au pont de la Mariée



Localisation du sentier de jonction entre le chemin de Cante et le chemin de descente au Pont de la mariée (Biotope & LPO PACA)

❖ CHEMIN DE DESCENTE AU PONT DE LA MARIEE

Habitat	Groupe taxonomique	Espèce concernée (protégée et/ou patrimoniale, non IC)		Niveau d'enjeu sur le tronçon concerné	Commentaire
		Espèce avérée	Espèce potentielle		
-Buxaie -Végétation chamaephytique -Roche affleurante	Flore	Euphorbe épineuse	/	Faible	Une quinzaine de Maillot des pérites et un Escargot de Nice observé sur l'emprise du projet.
	Rhopalocères	-Apollon	-Azuré du Serpolet -Proserpine	Modéré à fort	
	Escargots	-Maillot des pérites -Escargot de Nice	/	Très fort	Un Apollon observé sur site, reproduction non confirmé dans l'emprise. Les plantes hôtes des autres espèces potentielles n'ont pas été observées dans l'emprise.
	Oiseaux	-Monticole bleu	/	Faible	
	Chiroptères	/	-Toutes espèces protégées	Faible	

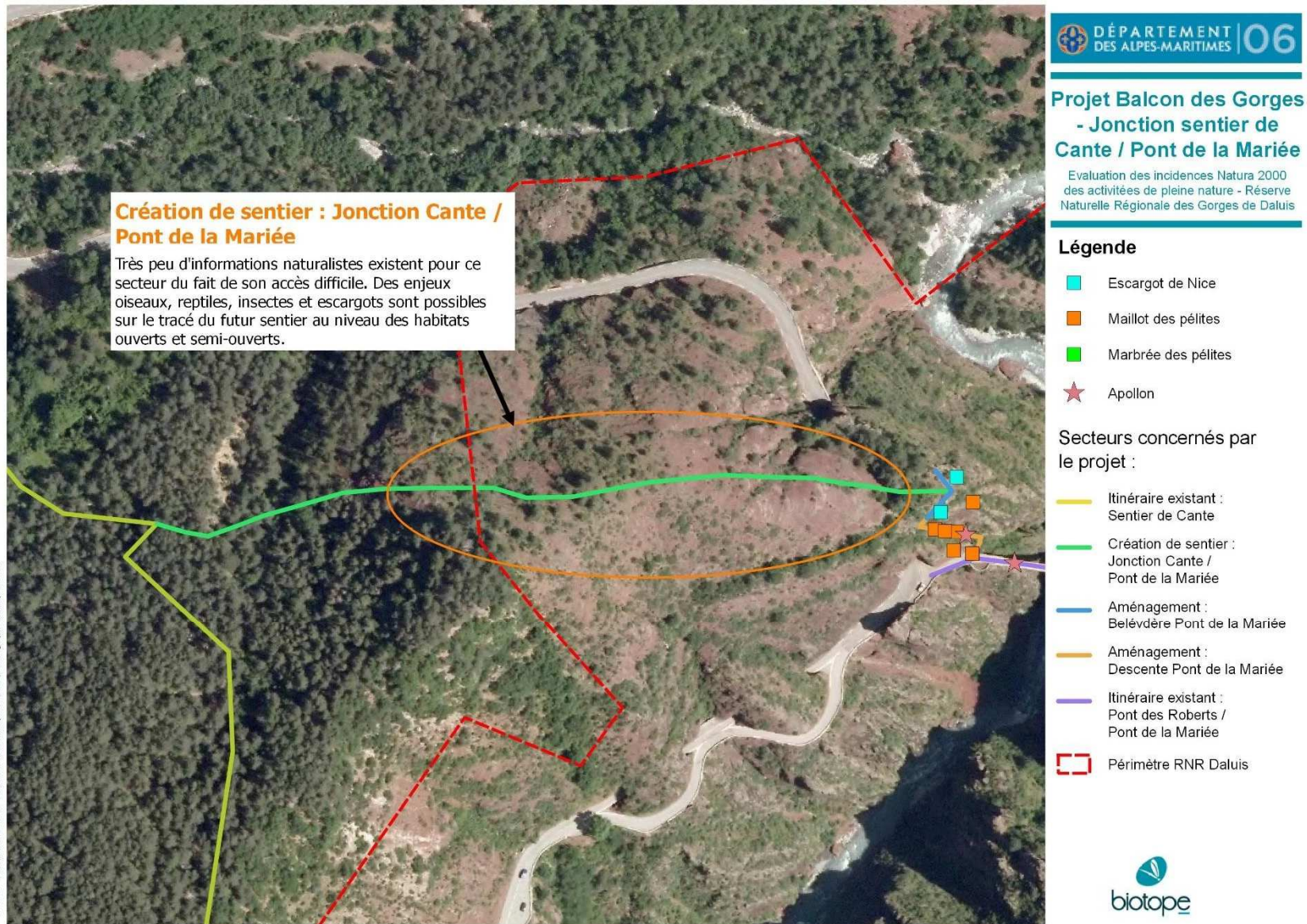
Tableau 14 : évaluation du niveau d'enjeu pour le chemin de descente au pont de la Mariée



Zone prévue pour l'aménagement du chemin de descente au pont de la Mariée (Biotope & LPO PACA)



Escargot de Nice sur la zone d'étude (Biotope & LPO PACA)



Carte 5 : Projet Balcon des gorges – Création de sentier d'accès au pont de la Mariée (source : Biotope, 2017)



© CD06 - Tous droits réservés - Sources : ©IGN Orthophoto (2009), Cartographie - Biotope, 2018.

**DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES**

**Projet Balcon des
Gorges - Secteur du
Pont de la Mariée**

Evaluation des incidences Natura 2000
des activités de pleine nature - Réserve
Naturelle Régionale des Gorges de Daluis

Légende

Espèces patrimoniales :

- Monticole bleu
- Escargot de Nice
- Maillot des pétilés
- Marbrée des pétilés
- ★ Apollon

Secteurs concernés par
le projet :

- Création de sentier :
Jonction Cante /
Pont de la Mariée
- Aménagement :
Belvédère Pont de la Mariée
- Aménagement :
Descente Pont de la Mariée
- Itinéraire existant :
Pont des Roberts /
Pont de la Mariée
- Périmètre RNR Daluis



Carte 6 : projet Balcon des gorges – chemin de descente au pont de la Mariée (source : Biotope, 2017)

IV-2.2 Jonction passerelle suspendue / aire de Roua/ belvédère des Roubassines

❖ SENTIER DE JONCTION ENTRE LA PASSERELLE ET L'AIRE DE ROUA

Habitat	Groupe taxonomique	Espèce concernée (protégée et/ou patrimoniale, non IC)		Niveau d'enjeu sur le tronçon concerné	Commentaire
		Espèce avérée	Espèce potentielle		
-Chênaie pubescente -Pelouses sèches -Pélites délités	Flore	-Euphorbe épineuse -Molinie tardive	/	Modéré	Molinie tardive et Euphorbe épineuse bien représentée dans ce secteur.
	Rhopalocères	-Proserpine	-Vanesse des pariétaires -Apollon -Azuré du Serpolet	Fort à très fort	La plus importante des populations de Proserpine de la RNR se situe sur l'emprise du projet de modification du tracé pour rejoindre directement le parking de Roua ainsi qu'à proximité de l'actuel sentier. Plusieurs chenilles et œufs ont été observés sur des pieds d'Aristolochie (<i>Aristolochia pistolochia</i>) en 2017 et dans le cadre du suivi Proserpine de la Réserve. La densité de pieds d'aristolochie dans ce secteur est élevée. (environ 150 pieds relevés dans une zone tampon de 30 mètres autour du sentier menant du Var à la route. La plupart des pieds se situent dans le tiers supérieur du sentier où les milieux sont plus ouverts). La base de données SILENE Faune indique une donnée de Vanesse des pariétaires. L'espèce n'a pas été observée dans le cadre de l'étude effectuée par Biotope en 2017. La plante hôte (<i>Parietaria officinalis</i>) des chenilles n'a donc pas été recherchée mais reste potentielle sur un muret et une petite maison en pierre présents au niveau du parking.

Tableau 15 : évaluation du niveau d'enjeu pour le sentier entre la passerelle et l'aire de Roua



Habitats traversés par le projet de modification du tracé pour rejoindre directement l'aire de Roua (Biotope & LPO PACA)



Chenille de Proserpine sur un pied d'Aristolochie pistolochie en juillet 2017 (Biotope & LPO PACA)

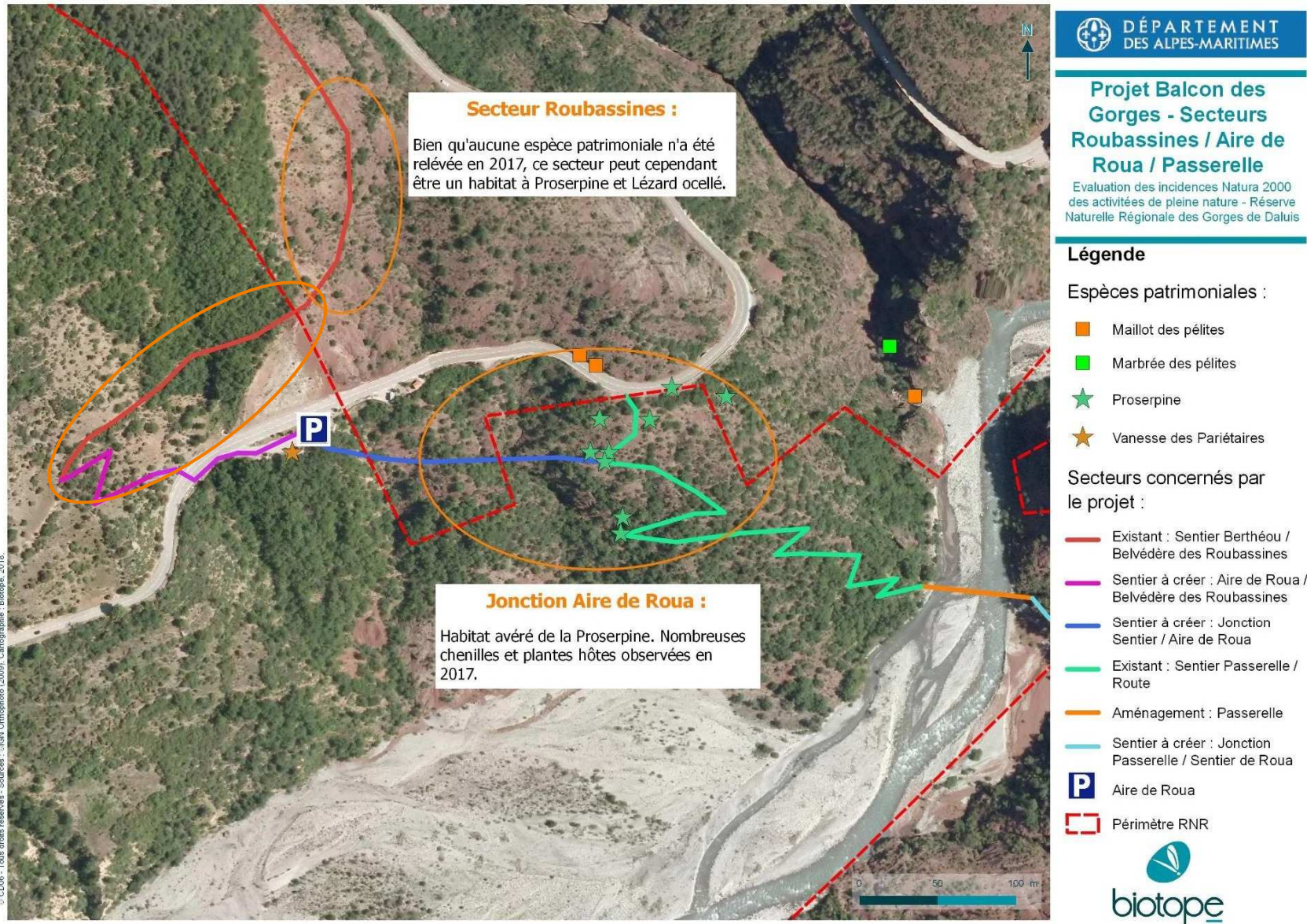
❖ **SENTIER DE JONCTION ENTRE L'AIRE DE ROUA ET LE BELVEDERE DES ROUBASSINES**

Habitat	Groupe taxonomique	Espèce concernée (protégée et/ou patrimoniale, non IC)		Niveau d'enjeu sur le tronçon concerné	Commentaire
		Espèce avérée	Espèce potentielle		
Milieux ouverts et semi-ouverts	Flore	/	/	/	Aucune observation de Léopard ocellé et de rhopalocères protégés en 2017. Ces espèces ne sont pas signalées dans les bases de données consultées (Faune PACA et SILENE Faune) mais au regard des habitats disponibles, elles peuvent être potentielles (très peu de <i>Sedum</i> et très localisés de même que pour les <i>Thymus</i> , pas d' <i>Aristolochia</i> relevé).
	Rhopalocères	/	-Proserpine -Apollon -Azuré du serpolet	Faible	
	Reptiles	/	Léopard ocellé	Modéré	

Tableau 16 : évaluation du niveau d'enjeu pour le sentier entre l'aire de Roua et le belvédère des Roubassines



Habitats traversés par le projet de sentier pour rejoindre le belvédère des Roubassines (Biotope & LPO PACA)



Carte 7 : projet Balcon des gorges – jonction passerelle suspendue / aire de Roua / Belvédère des Roubassines (source : Biotopie, 2017)

IV-2.3 Jonction borne 110 / passerelle suspendue

❖ SENTIER DE JONCTION ENTRE LA BORNE 110 (VALLON DU TALON) ET LA PASSERELLE SUSPENDUE

Habitat	Groupe taxonomique	Espèce concernée (protégée et/ou patrimoniale, non IC)		Niveau d'enjeu sur le tronçon concerné	Commentaire
		Espèce avérée	Espèce potentielle		
-Boisement -Milieux arbustifs thermophiles -Pelouses sèches -Pélites délimité	Flore	/	/	/	Cette jonction n'a pas été prospectée précisément dans le cadre de l'étude en 2017 car le tracé exact n'était pas connu lors des prospections terrain.
	Rhopalocères	-Proserpine	-Apollon -Azuré du serpolet	Modéré	
	Reptiles	/	-Lézard ocellé -Serpents protégés	Modéré	Des inventaires ont été réalisés dans le cadre des suivis Réserve. Des données sont donc disponibles, notamment pour les rhopalocères.
	Oiseaux	-Fauvette passerinette	-Fauvette pitchou -Fauvette grissette	Modéré	Des imagos de Proserpine ont été observés dans ce secteur mais sa plante hôte n'est pas présente. Les buissons accueillent la Fauvette passerinette, habitat favorable également aux autres fauvettes. Secteur moyennement propice au Lézard ocellé (manque de gîtes) mais possiblement fréquenté par des serpents protégés

Tableau 17 : évaluation du niveau d'enjeu pour la jonction borne 110 / passerelle suspendue



Habitats traversés par le projet de sentier pour rejoindre la passerelle suspendue (Biotope & LPO PACA)



Habitats observés au niveau de la borne 110. A cet endroit le sentier de la boucle de Roua est très peu fréquenté. L'ouverture ou la réouverture d'un sentier pour rejoindre la passerelle est indispensable. (Biotope & LPO PACA)

❖ **PASSERELLE SUSPENDUE**

Habitat	Groupe taxonomique	Espèce concernée (protégée et/ou patrimoniale, non IC)		Niveau d'enjeu sur le tronçon concerné	Commentaire
		Espèce avérée	Espèce potentielle		
-Boisement alluviaux -Pelouses sèches -Roche affleurante	Flore	-Euphorbe épineuse	/	Faible	Des prospections ont été réalisées en rive gauche par un spécialiste malacologue dans ce secteur en 2016 : Marbrée des pétilites et Maillot des pétilites présents à une centaine de mètres en amont du projet d'implantation de la passerelle. La présence d'escargots protégés est donc probable à ce niveau en rive gauche.
	Rhopalocères	-Proserpine	-Apollon -Azuré du serpolet	Modéré	
	Escargots	/	-Maillot des pétilites -Marbrée des pétilites -Escargot de Nice	Fort à très fort	La ripisylve est à conserver en rive droite (continuité écologique) La plante hôte de la Proserpine n'est pas présente sur les secteurs d'implantation de la passerelle.
	Poissons		-Truite fario -Anguille	Faible	Les informations disponibles sur ces espèces ne suffisent pas à déterminer leur utilisation des habitats présents. Toutefois, le projet de passerelle suspendue ne nécessitera pas d'engins dans le cours d'eau directement.

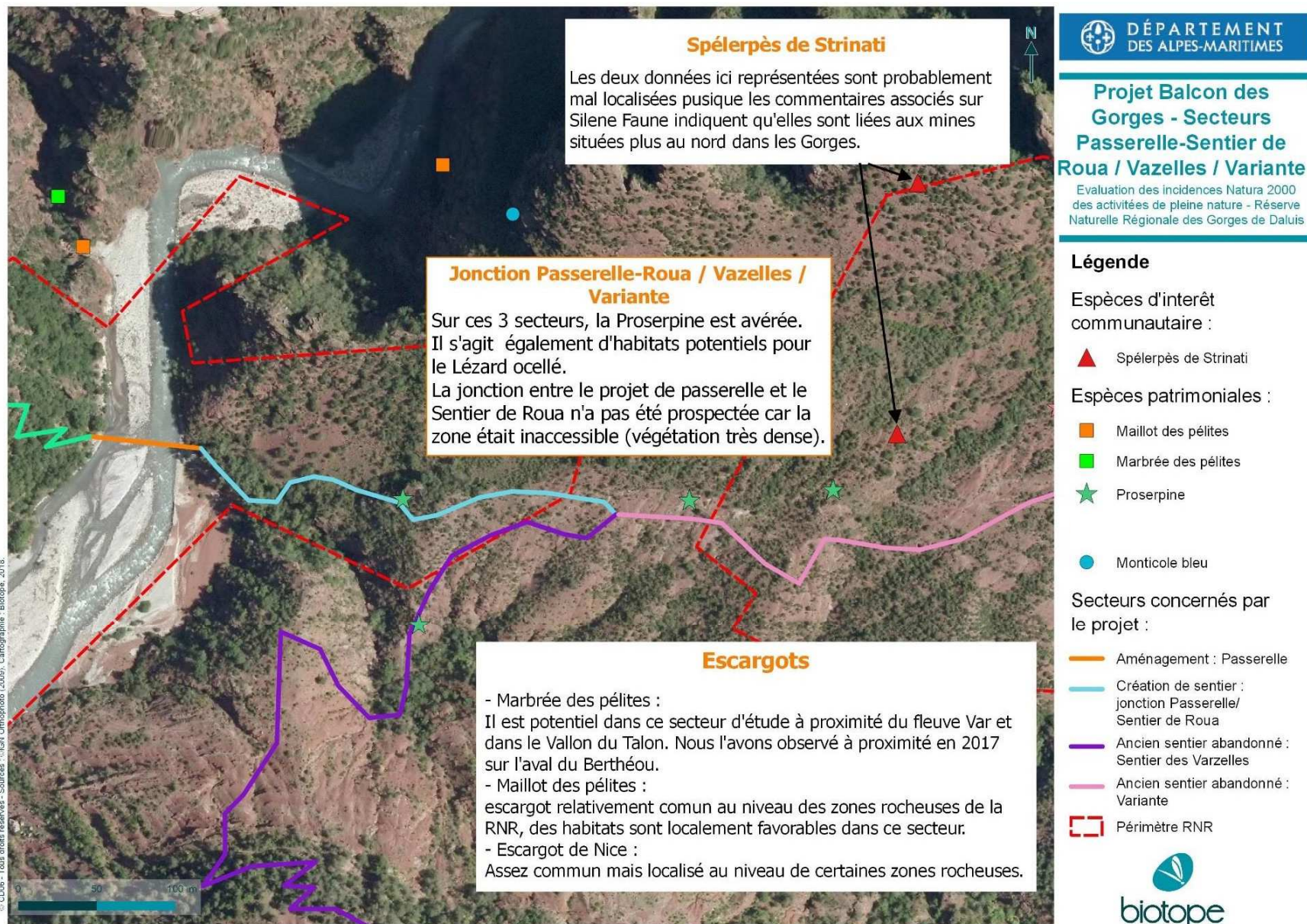
Tableau 18 : évaluation du niveau d'enjeu pour la passerelle suspendue



Localisation du projet de passerelle suspendue (Biotope & LPO PACA)



Localisation de l'emprise du projet de passerelle en rive gauche du Var (Biotope & LPO PACA)



Carte 8 : projet Balcon des gorges – jonction balise 110 (sentier de Roua) / passerelle suspendue (source : Biotope, 2017)

IV-2.4 Création d'une aire de bivouac

❖ AIRE DE BIVOUAC DE ROUA

Habitat	Groupe	Espèce concernée (protégée et/ou patrimoniale, non IC)		Niveau d'enjeu sur le tronçon concerné	Commentaire
		Espèce avérée	Espèce potentielle		
-Prairie mésophile -Ruine -Roche affleurante	Flore	Euphorbe épineuse		Faible	Les plantes hôtes du Damier de la Succise et de l'Azuré de la Croisette n'ont pas été observées. Quelques petites surfaces de rochers près de la piste peuvent être concernées par la présence d'escargots. Le tracé du sentier d'accès à la zone de bivouac est à adapter pour éviter ces zones. Certaines dépressions du sol sont possiblement en eau en fin d'hiver (habitats d'amphibiens communs et protégés)
	Rhopalocères	/	-Azuré de la Croisette -Damier de la Succise	Faible	
	Escargots	/	-Maillot des pétilites	Modéré	
	Amphibiens	Crapaud commun	/	Faible	

Tableau 19 : évaluation du niveau d'enjeu pour le projet d'aire de bivouac



Prairie mésophile au niveau du projet de l'aire de bivouac (Biotope & LPO PACA)



Zone de pétilite traversée pour accéder à l'aire de bivouac (Biotope & LPO PACA)

IV-2.5 Autres aménagements sur l'ensemble du projet

- ❖ **AUTRES AMENAGEMENTS DE FAIBLE EMPRISE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET (SIGNALETIQUE, PANNEAUX D'INTERPRETATION, CONFORTEMENTS PONCTUELS DU SENTIER, SECURISATION DE CERTAINS BELVEDERES, ETC.)**

Espèce concernée (protégée et/ou patrimoniale, non IC)		Niveau d'enjeu au niveau des aménagements de faible emprise	Commentaire
Flore	-Euphorbe épineuse -Molinie tardive -Lis turban -Moloposperme du Péloponnèse	Faible à modéré	Lilium pomponium et Molopospermum peloponnesiacum ne se trouvent pas dans les secteurs de travaux prévus. Il est possible d'éviter facilement la destruction des pieds de Molinie tardive et d'Euphorbe épineuse dans les secteurs à petits aménagements.
Oiseaux	Fauvette passerinette Fauvette pitchou Fauvette grisette	Faible	Peu d'espèces concernées au niveau des micro-aménagements, attention cependant au dérangement en période de nidification lors des travaux.
Insectes	-Apollon, -Azuré du Serpolet -Azuré de la croisette -Proserpine -Vanesse des parietaires -Damier de la succise -Cordulégastre bidenté	Modéré à fort	Plusieurs espèces protégées et/ou patrimoniales présentes localement sur le bord du tracé. Certains suintements humides en bord de sentier sont l'habitat d'une libellule patrimoniale, le Cordulégastre bidenté.
Escargots	-Maillot des pélites -Escargot de Nice -Mabrée des pélites	Modéré	Potential sur toutes les zones rocheuses.
Reptiles	-Lézard ocellé -Autres espèces protégées	Fort	Murets en pierres, pierres, signalétiques, etc.
Amphibiens	-Crapaud commun -Grenouille rousse -Spélerpès de strinatii	Faible à modéré	Crapaud commun et Grenouille rousse sont des espèces communes (Ruisseaux, mares temporaires). Spélerpès présent sur la RNR mais très localisé (vallons humides > potentiels aménagements de passages à gué)
Chiroptères	Plusieurs espèces protégées notamment le Petit rhinolophe	Fort	A minima une cavité favorable observé à proximité directe d'un point d'information au niveau du pont des Roberts (gîte favorable à l'hivernage).



Blocs rocheux thermophiles en bordure de sentier, habitat avéré du Lézard ocellé (Biotope & LPO PACA)



Ruisseau en fond de vallon, habitat favorable au quelques espèces d'amphibiens communs et protégés (Biotope & LPO PACA)



Cavité favorable aux chiroptères, notamment en hivernage (frais et humide).

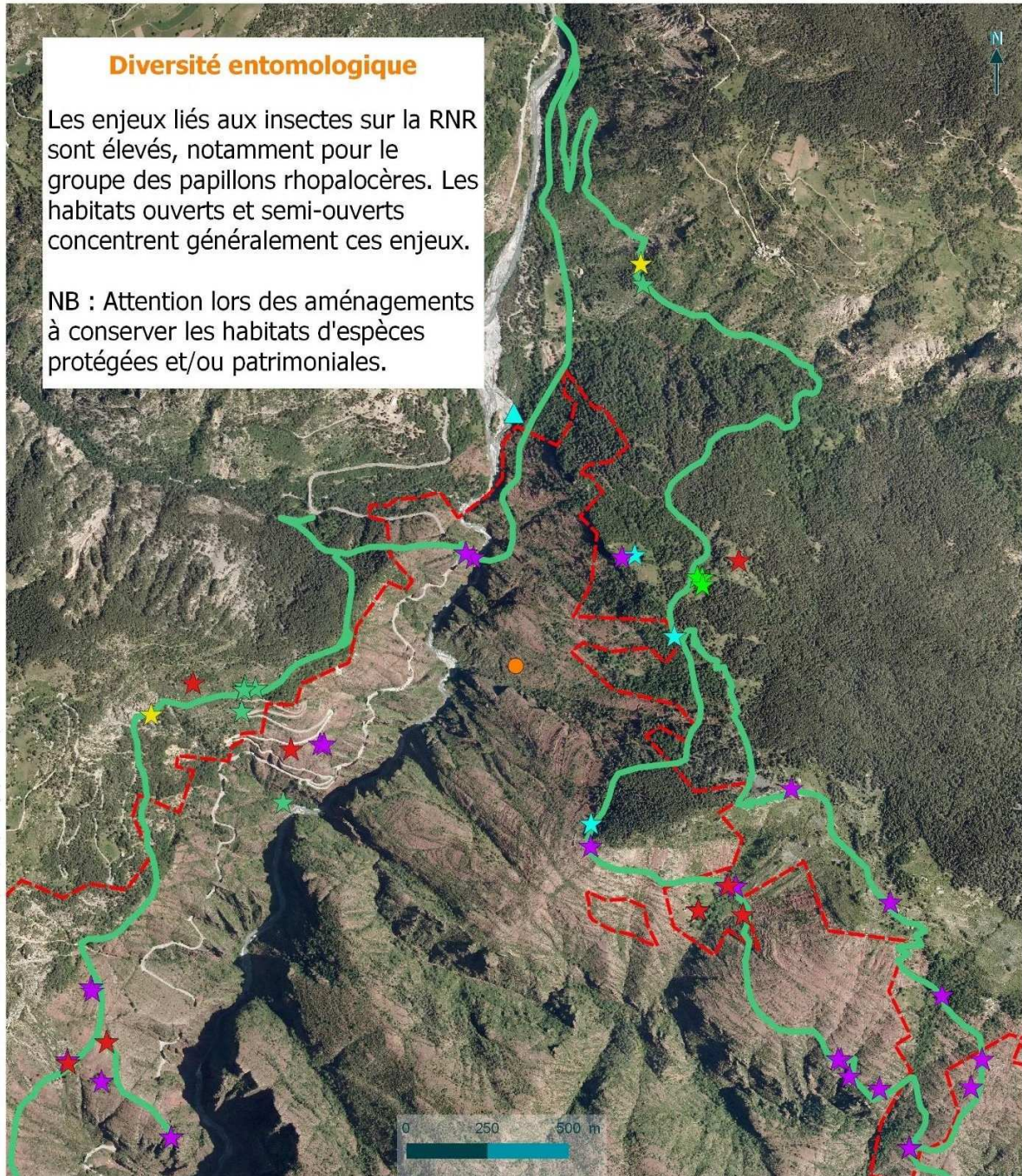
Cavité favorable aux chiroptères au niveau d'un point d'information (Pont des Roberts) – Des aménagements sont prévus à cet endroit (Biotope & LPO PACA)



Maillot des pérites

Habitat rocheux (pélite) en bordure de l'itinéraire. Habitat avéré du Maillot des pérites et de l'Escargot de Nice. La Marbrée des pérites y est également potentielle. (Biotope & LPO PACA)

Tableau 20 : évaluation du niveau d'enjeu pour l'ensemble des autres aménagements de faible emprise



© CD06 - Tous droits réservés - Sources : ©IGN Orthophoto (2009), Cartographie : Biotope, 2018.

Diversité entomologique

Les enjeux liés aux insectes sur la RNR sont élevés, notamment pour le groupe des papillons rhopalocères. Les habitats ouverts et semi-ouverts concentrent généralement ces enjeux.

NB : Attention lors des aménagements à conserver les habitats d'espèces protégées et/ou patrimoniales.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

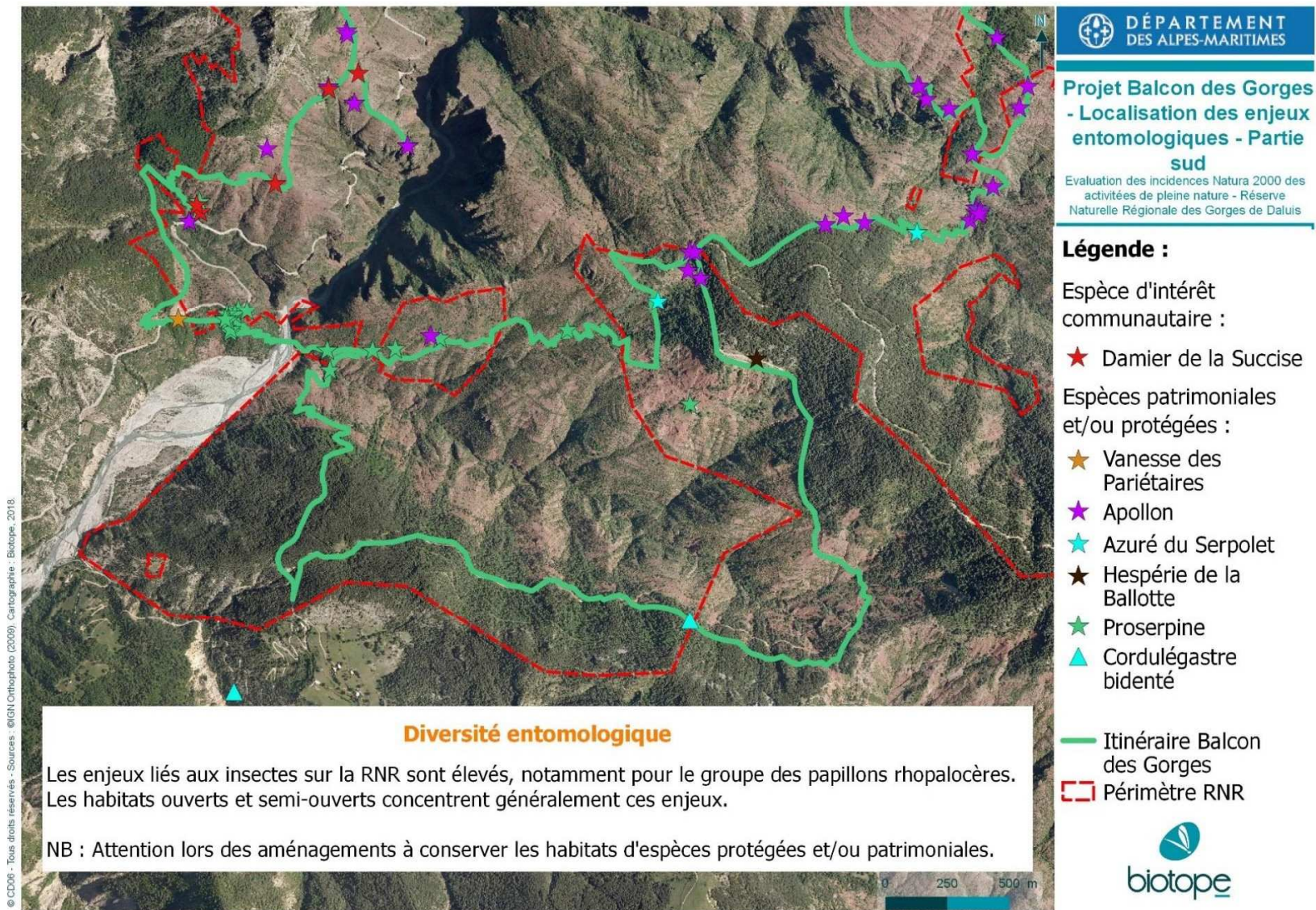
Projet Balcon des Gorges - Localisation des enjeux entomologiques - Partie Nord

Evaluation des incidences Natura 2000 des activités de pleine nature - Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis

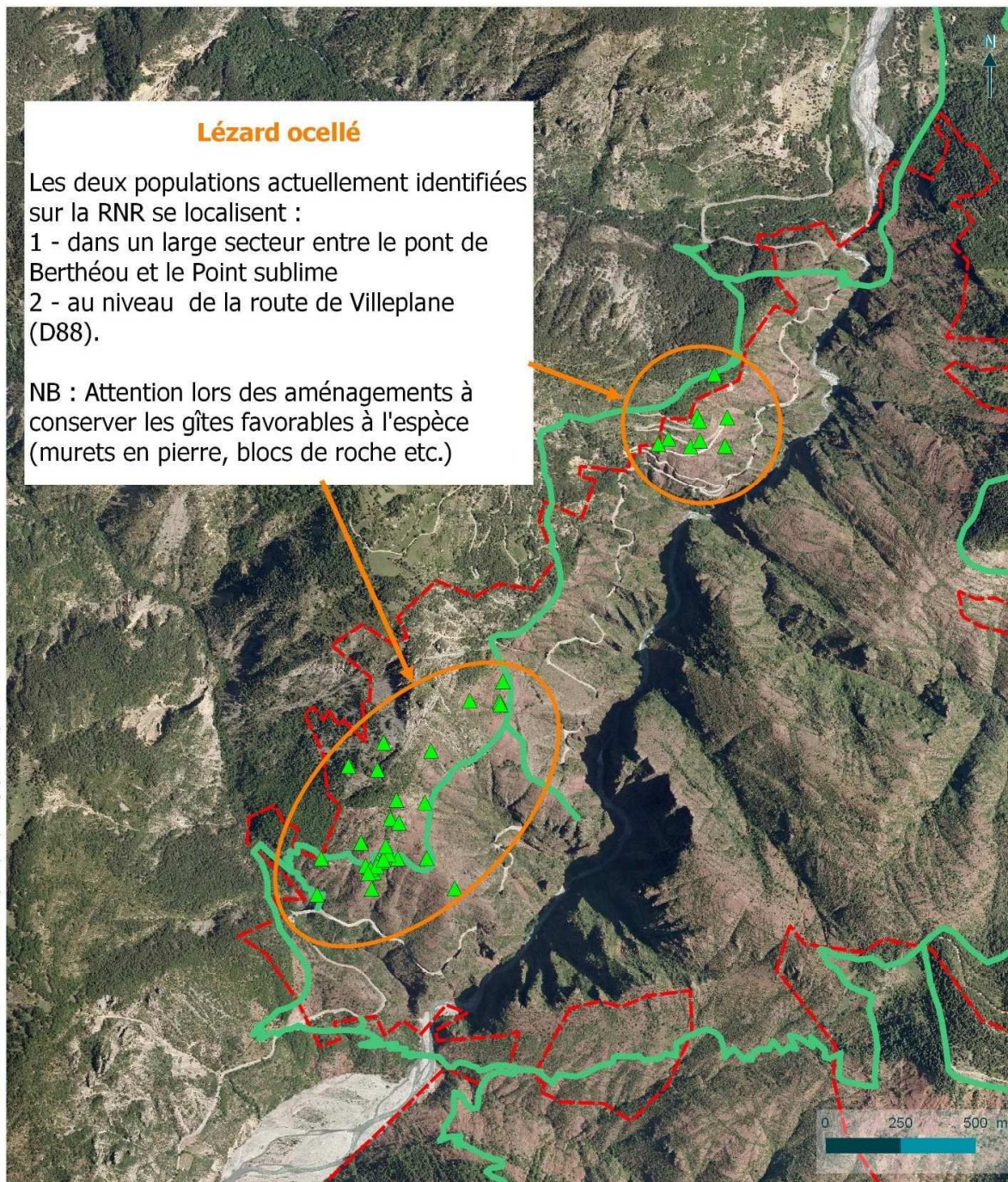
- Légende**
- Espèce d'intérêt communautaire
- ★ Damier de la Succise
 - Lucane Cerf-volant
- Périmètre RNR
- Itinéraire Balcon des Gorges

- Espèces patrimoniales et/ou protégées :
- ★ Apollon
 - ★ Azuré de la Croisette
 - ★ Azuré du Serpolet
 - ★ Grand sylvain
 - ★ Proserpine
 - ▲ Cordulégastre bidenté

Carte 9 : localisation des enjeux entomologiques – partie nord de la Réserve (source : Biotope 2017)



Carte 10 : localisation des enjeux entomologiques – partie sud de la Réserve (source : Biotope 2017)



Lézard ocellé

Les deux populations actuellement identifiées sur la RNR se localisent :

- 1 - dans un large secteur entre le pont de Berthéou et le Point sublime
- 2 - au niveau de la route de Villeplane (D88).

NB : Attention lors des aménagements à conserver les gîtes favorables à l'espèce (murets en pierre, blocs de roche etc.)

© CD06 - Tous droits réservés - Sources : ©IGN Orthophoto (2009), Cartographie - Biotope, 2018.

 **DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

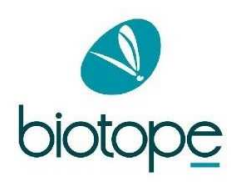
RNR des Gorges de Daluis - Localisation des enjeux liés au Lézard ocellé

Evaluation des incidences Natura 2000 des activités de pleine nature - Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis

Légende

Espèce patrimoniale concernée :

-  Lézard ocellé
-  Périmètre RNR
-  Itinéraire Balcon des Gorges



Carte 11 : localisation des enjeux liés au Lézard ocellé (source : Biotope 2017)

V Patrimoine géologique et minéraux sur l'aire d'étude

Il n'est pas obligatoire dans le cadre de cette étude d'ajouter une partie concernant la géologie. Cependant la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis a aussi été désignée pour ses patrimoines géologique et minéralogique remarquables. Il apparaît donc intéressant de compléter l'analyse à ce sujet.

V-1 Patrimoine géologique et minéralogique concernés

En ce qui concerne les minéraux, la Réserve recèle plus de soixante espèces minéralogiques dont 9 nouvelles pour la science qui ont reçu un statut de localité-type sous le nom d'indices de Roua.

En ce qui concerne le patrimoine géologique au sein de la Réserve et en périphérie proche de l'itinéraire, les objets géologiques concernés sont :

- > Des figures sédimentaires fossiles (ripple-mark, fentes de dessiccation, traces de gouttes de pluie) ;
- > Le contact Permien-Trias ;
- > Quelques microfossiles

Pour les autres objets géologiques remarquables ils sont très éloignés de l'itinéraire. Ces minéraux ont été découverts dans d'anciennes galeries de mines disséminées sur l'ensemble de la Réserve. Aucune de ces galeries n'est facilement accessible depuis un chemin et encore moins depuis l'itinéraire concerné par l'étude.

V-2 Synthèse des enjeux vis-à-vis du patrimoine géologique et des minéraux remarquables.

En ce qui concerne les enjeux sur les minéraux, ils sont considérés comme très faibles.

Pour ce qui est des enjeux sur les figures sédimentaires fossiles, quelques-unes sont présentes à proximité de l'itinéraire sur la partie « pont de Berthéou-point sublime » et sur la partie « bas du chemin de Varzelles-balise 110 ». Toutefois, ces figures sédimentaires sont nombreuses sur tout le périmètre de la Réserve et l'enjeu est donc considéré comme faible.

Une valorisation et une protection des objets remarquables proches du sentier sont prévues dans le cadre du projet et de la candidature au patrimoine mondiale de l'UNESCO.

Concernant les enjeux sur le contact Permien-Trias, ce contact peut être présent à proximité de l'itinéraire. La zone la plus exposée semble être celle du départ au Pont des Roberts. Cependant, ce

contact est un élément solide de taille très importante et il semble difficile que le passage des randonneurs dégrade cet élément de paysage. L'enjeu est donc jugé comme faible.

Enfin en ce qui concerne les enjeux sur les microfossiles, une découverte a été faite au-dessus de la balise 110 sur le chemin descendant de la ferme de Roua. Dans le cadre de ce projet d'itinérance, ce tronçon de sentier concerné par cet enjeu a été fermé ce qui assure la protection de ce secteur. L'enjeu est donc faible d'autant plus que le fossile trouvé est unique et de petite taille.

VI Analyse des incidences liées au projet du Balcon des gorges

Plusieurs incidences sont liées à ce projet qui prévoit plusieurs aménagements.

Concernant l'étude réalisée par Biotope en 2017, l'analyse des effets temporaires ou permanents, directs ou indirects du projet Balcon des gorges sur la RNR ne concernaient que les habitats et espèces Natura 2000 ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 sur lesquels ce projet est susceptible d'avoir une incidence. Ce rapport 2018 vient compléter l'analyse et évalue également les types d'incidences sur les autres espèces protégées et/ou patrimoniales à d'autres titres (protection nationale, régionales, vulnérabilité, etc.).

VI-1 Dérangement de la faune

La fréquentation d'un espace naturel par le public engendre un dérangement de la faune qui s'y trouve. Le passage à proximité de zones de présence du Spélerpès de Strinati (vallon de Bertheou et autres vallons sur l'itinéraire), notamment lors des travaux, peut entraîner du dérangement pour cette espèce avec par exemple des déplacements de pierres utilisées comme abris.

Concernant les chiroptères, la RNR est principalement utilisée pour la chasse par les différentes espèces présentes. Il n'est pas non plus prévu dans le projet, la coupe d'arbres sur l'itinéraire. L'incidence est donc très limitée pour ce qui est du dérangement des individus. Le dérangement pour les chiroptères concerne :

- > La zone de bivouac qui pourrait avoir un dérangement léger pour la chasse des chiroptères,
- > La zone d'implantation de panneaux de signalisation au niveau du pont des Roberts, qui pourrait selon sa localisation déranger des individus fréquentant la cavité présente à proximité,
- > Les milieux rupestres favorables aux chiroptères, se trouvant sous les belvédères à aménager.

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être concernés par cette incidence :

- > Spélerpès de Strinati,
- > Chiroptères,
- > Loup gris.

Selon les périodes, les espèces sont plus ou moins sensibles au dérangement. Concernant les oiseaux, la saison de reproduction est un moment délicat où les espèces trop souvent dérangées risquent d'abandonner leur nid. Concernant les reptiles et les anoures, leur capacité de fuite s'amenuise lorsque

l'hiver approche puis ils se mettent à l'abri sous des caches pour l'hibernation et sont donc vulnérables durant cette période.

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être concernés par cette incidence :

- > Fauvette pitchou, Fauvette grisette, Fauvette passerinette, Monticole bleu, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle de rochers ;
- > Lézard ocellé et autres espèces protégées
- > Grenouille rousse, Crapaud commun ou épineux

Type d'incidence : directe, temporaire

VI-2 Dégradation potentielle des habitats, de la flore et des habitats d'espèces

VI-2.1 Piétinement et érosion des sols

Ce type d'incidence concerne les passages répétés de personnes sur les sentiers de l'itinéraire du Balcon des gorges et tout particulièrement les zones de mises en place de belvédère et de la zone de bivouac. La présence d'engins durant les travaux peut également éroder les sols si l'emprise du chantier n'est pas bien délimitée.

Il est à noter que la présence d'une passerelle suspendue au-dessus du Var à proximité du parking de la Roua provoquera sûrement une forte augmentation de fréquentation dans ce secteur depuis la route en plus des randonneurs empruntant l'itinéraire du Balcon des gorges (piétinement des zones à Proserpine, stationnement de camping-car durant plusieurs jours sur le parking, baignade dans le Var, circulation piétonne dans le lit mineur, eutrophisation du milieu, campement non autorisé, etc.)

Habitats et espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être concernés par cette incidence :

- > *6210 - Formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (*Festuco- Brometalia*) ;
- > 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique ;
- > 5110- Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p*) ;
- > 8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles ;
- > 5210- Matorrals arborescents à *Juniperus spp.* ;
- > Damier de la succise (piétinement des plantes hôtes).

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être concernés par cette incidence :

- > Euphorbe épineuse, Molinie tardive, Lis turban, Moloposperme du Péloponnèse
- > Apollon, Proserpine, Azuré du Serpolet, Azuré de la croissette, Vanesse des pariétaires, (débroussaillage, suppression, piétinement des plantes hôtes des papillons notamment) ;

Type d'incidence : directe et permanente.

VI-2.2 Emission de particules en suspension (turbidité)

Le projet du balcon des gorges prévoit la réalisation de petits aménagements au niveau de plusieurs sources et vallons. Ces aménagements prévoient la mise en place de radier en béton, de pavage en pierres sèches ou encore la purge de radier en béton lorsque le sentier existant a été recouvert de roches. Ce type de travaux peut entraîner l'émission de particules en suspension dans les vallons concernés, ce qui peut avoir une incidence faible sur la qualité de l'eau en contrebas et donc sur la faune aquatique qui y est présente.

Le projet de passerelle suspendue ne prévoit en revanche aucune zone de travaux au sein du lit du Var mais peut engendrer par la suite une augmentation de la fréquentation (baignade, circulation piétonne dans le lit du fleuve).

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être concernés par cette incidence :

- > Blageon ;
- > Barbeau méridional.

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être concernés par cette incidence :

- > Cordulégastre bidenté ;
- > Crapaud commun ou épineux, Grenouille rousse.

Type d'incidence : indirecte et temporaire

VI-2.3 Abandon de déchets

La fréquentation par de nombreuses personnes sur le sentier risque d'entraîner l'abandon de déchets sur les habitats naturels, entraînant de ce fait une dégradation des habitats. La phase travaux peut aussi être source de déchets oubliés.

Habitats d'intérêt communautaire susceptibles d'être concernés par cette incidence :

- > *6210 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco- Brometalia*)
- > 5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus spp.*
- > 5110 - Formations stables xérophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p*)
- > 3220 - Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée
- > 8210 - Pentas rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
- > 8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Type d'incidence : indirecte et temporaire.

VI-2.4 Destruction d'habitats d'intérêt communautaire

Le piétinement des bords de sentiers ainsi que la mise en place de belvédère et d'une zone de bivouac peut engendrer localement la perte d'habitat d'intérêt communautaire. Néanmoins cet impact ne concerne que de faibles surfaces. L'incidence est donc assez limitée sur ces habitats, à l'exception de l'habitat 6210 qui n'est présent que sur de très faible surface dans la réserve et dont le tracé de l'itinéraire passe dans une de ces pelouses sèches. Bien que ce sentier soit d'ores et déjà existant, l'augmentation de fréquentation pourrait entraîner une incidence sur cet habitat si les randonneurs s'écartent trop souvent du sentier.

Habitats d'intérêt communautaire susceptibles d'être concernés par cette incidence :

- > *6210 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) ;
- > 5210- Matorrals arborescents à Juniperus spp. ;
- > 5110- Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p) ;
- > 8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles ;
- > 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique.

Type d'incidence : directe permanente.

VI-2.5 Risque de destruction des espèces

La création d'un nouvel itinéraire de randonnée et ainsi l'augmentation de fréquentation sur des sentiers déjà existants risquent d'entraîner des piétinements et de la cueillette de la plante hôte du Damier de la succise, entraînant la destruction des chenilles se trouvant dessus. Ce même risque existe pour les autres espèces protégées et/ou patrimoniales.

De plus, les aménagements prévus à proximité des habitats du Damier de la succise, de l'Apollon, la Proserpine, l'Azuré du serpolet, l'Azuré de la croisette tel que l'aire de bivouac, les belvédères ou la création de sentier, risquent d'entraîner la destruction d'individus si une attention particulière n'est pas portée sur leur évitement. Les plantes hôte des papillons peuvent également être détruites lors de l'entretien des sentiers et des murets existants (Vanesse des parietaires notamment).

Ces mêmes risques de destruction des espèces existent pour la flore notamment pour la Molinie tardive et l'Euphorbe épineuse localisées au niveau de futurs petits aménagements de balisage le long du sentier si leur évitement n'est pas pris en compte.

La mise en place de l'aire de bivouac, des belvédères, la création du passage du pont de la Mariée et l'augmentation de la fréquentation peut induire également la destruction d'individus de Maillot des pélites, Marbrée des pélites et Escargot de Nice.

L'augmentation de la fréquentation qui sera induit par la présence du parking de la Roua et de la passerelle suspendue provoquera le piétinement de l'Aristolochie pistoloche, plante hôte des chenilles de Proserpine, si les promeneurs ne sont pas bien canalisés sur le sentier existant.

Enfin, certains aménagements sont prévus au niveau des sources sur l'itinéraire. Or la plupart sont des habitats favorables au Spéléropès de Strinati, bien que l'espèce n'y ait pas été contactée lors des prospections de 2017 (conditions météorologiques et difficultés d'accès). Une attention particulière doit être portée sur ces zones afin d'éviter la destruction d'individus.

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être concernées par cette incidence :

- > Spéléropès de Strinati
- > Damier de la succise

Espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être concernées par cette incidence :

- > Euphorbe épineuse, Molinie tardive, Lis turban, Moloposperme du Péloponnèse
- > Apollon, Proserpine, Azuré du serpolet, Azuré de la croisette, Vanesse des pariétaires
- > Maillot des pérites, Marbrée des pérites, Escargot de Nice

Type d'incidence : directe permanente.

VI-2.6 Perte d'habitats d'espèce

Le risque de perte d'habitats d'espèce concerne principalement les papillons. Concernant le Damier de la succise, l'Azuré de la croisette, l'Azuré du serpolet, l'Apollon : la destruction de leur plante hôte peut avoir lieu ponctuellement lorsque les sentiers ne sont pas respectés ou lors des travaux de création de la zone de bivouac et des belvédères (présence avérée le long du sentier du point sublime notamment, du pont des Robert à la balise 115 également). La plante hôte de la Vanesse des pariétaires est quant à elle susceptible de disparaître si elle est débroussaillée lors de l'entretien des sentiers ou des murets existants (au niveau du pont des Roberts et parking de Roua). La zone la plus favorable à la présence de l'Aristoloché pistoloche, plante hôte de la Proserpine (sentier entre le Var et le parking de la Roua) peut-être victime du piétinement lié à l'augmentation de fréquentation dans ce secteur.

Les travaux d'aménagement au niveau des sources et vallons se trouvant sur l'itinéraire devront prêter une forte attention à ne pas détruire des habitats favorables au Spéléropès de Strinati.

Durant les travaux d'aménagement ou de l'entretien des sentiers, une attention particulière devra être portée aux gîtes des Lézards ocellés situés entre le pont de Berthéou et la route de villeplane. Tous les abris favorables aux reptiles sont à conserver tels quels.

L'aménagement du passage entre le chemin de Cante et le pont de la Mariée, vont induire la perte d'habitats favorables aux escargots protégés sur une surface réduite.

Concernant les chiroptères, l'accès au gîte près du pont des Roberts est à maintenir.

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être concernées par cette incidence :

- > Damier de la succise
- > Spéléropès de Strinati.

Habitats d'espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être concernées par cette incidence :

- > Lézard ocellé et autres espèces protégées de reptiles (gîte, muret en pierre, risque déplacement pierres, etc.)
- > Apollon, Proserpine, Azuré du Serpolet, Azuré de la croisette, Vanesse des pariétaires (destruction de stations de plantes hôtes)
- > Maillot des pélites, Marbrée des pélites, Escargot de Nice (purges, destruction d'escarpements rocheux à pépite ou calcaires)
- > Chiroptères

Type d'incidence : directe permanente.

VI-3 Incidences cumulatives avec d'autres projets

Dans cette partie, le porteur de projet examine les incidences de son projet, en conjugaison avec les autres projets dont il est responsable.

Une étude d'incidence indépendante est également réalisée pour le Trail de Valberg qui passe une fois par an, en partie au sein de la réserve avec le parcours de 45km. Cela concerne une centaine de participants chaque année. Des incidences cumulées avec celles de la randonnée sur la faune et les habitats peuvent être prise en compte. Cela concerne principalement la dégradation des habitats d'espèce pour le Damier de la succise ainsi que la dégradation d'habitats d'intérêt communautaire, en cas de course hors sentier (coupe de sentier en descente et création de multi- sentiers). Un travail de sensibilisation est déjà mené auprès des participants et organisateurs.

VII Mesures de suppression, réduction et accompagnement

La réalisation du projet « Balcon des gorges » sur le territoire de la RNR présente des incidences sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire mais aussi sur les autres espèces protégées et/ou patrimoniales. Des mesures destinées à éviter, supprimer ou réduire ces incidences sont donc proposées.

VII-1 Mesures d'évitement

VII-1.1 ME1 : calendrier des travaux adapté

Afin de limiter les incidences des travaux sur la faune et la flore, ils devront être réalisés en dehors des périodes de reproduction des espèces, à savoir entre les mois de septembre et mars.

Il en est de même pour les travaux d'entretien tel que le débroussaillage.

Ce calendrier des travaux doit être adapté en fonction également des différentes espèces protégées recensées. En effet, les aménagements plus importants tels que la réfection de murets en pierre sèche ou l'enlèvement de pierriers, devront être impérativement réalisés en automne, période durant laquelle les reptiles sont encore actifs et ont encore une capacité de fuite.

VII-1.2 ME2 : évitement des zones sensibles

Avant travaux, un écologue devra passer sur l'itinéraire du projet afin de baliser les zones sensibles à éviter :

- > Station des plantes protégées à baliser (Euphorbe épineuse, Molinie tardive, Lis turban, Moloposperme du Péloponnèse) ;
- > Habitat du Spéléropès de Strinati au niveau des sources et vallons à aménager (zone humide de Tireboeuf notamment, source au sud du belvédère des terres rouges ;
- > Habitat à Cordulégastre bidenté (balise 109/piste de la Roua) :
- > Balisage des habitats d'intérêt communautaire sensibles s'ils se trouvent sur une zone d'aménagement ;
- > Stations des plantes hôtes des papillons (Damier de la succise, Proserpine, Apollon, Azuré du serpolet, Azuré de la croisette, Vanesse des pariétaires) à baliser notamment au niveau de la zone de bivouac, du sentier allant du belvédère des terres rouges au carrefour d'Amen, au niveau du carrefour du Point sublime et au départ du pont des Roberts ;
- > Cavité favorable au gîte des chiroptères au niveau du pont des Roberts. Les aménagements (panneau de signalisation et autres), ne devront en effet pas se trouver devant l'entrée de cette cavité.
- > Repérage précis des gîtes à Lézard ocellé (notamment entre le pont de Berthéou et la balise 7)
- > Au niveau de la pose d'une passerelle suspendue au Sud du site, la ripisylve présente en bordure du Var devra être évitée.

VII-1.3 ME3 : envisager une possible variante de l'itinéraire du Balcon des gorges

La mise en place d'une passerelle suspendue à proximité de l'aire de la Roua va engendrer une forte fréquentation dans ce secteur en plus des randonneurs empruntant la boucle du balcon des gorges (piétinement des plantes hôtes de la Proserpine, baignade dans le fleuve, eutrophisation du milieu, etc.).

Les enjeux sur le chemin remontant du Var et rejoignant la route sont forts. Un balisage précis permettant de bien canaliser les promeneurs sera indispensable afin de préserver les pieds d'Aristoloches.

La création d'un sentier entre celui existant et l'aire de Roua rive droite du Var impacte des habitats d'espèces notamment pour les rhopalocères. Une solution pour éviter la perte d'habitats à papillons, serait que les randonneurs empruntent une variante en contre-bas de la route en mettant en place un passage sécurisé.

Dans le cas contraire où les deux possibilités précédentes ne peuvent être envisagées, utiliser la variante par le pont Durandy situé plus en aval via la crête du Farnet puis prendre un chemin existant rejoignant l'aire de Roua, minimiserait le balisage et le nombre de sentiers à créer. Cette option est une autre solution sans incidences sur les espèces protégées, d'intérêt communautaire et/ou patrimoniales.

VII-2 Mesures de réduction

VII-2.1 MR1 : réduire au maximum les travaux lourds

Une réflexion devra être menée sur la nécessité réelle de réaliser des travaux de déroctage ou des passages de mini-pelle pour conforter les sentiers. Plusieurs sentiers étant d'ores et déjà praticables (notamment sur le sentier des Varzelles, sur celui à l'Ouest du col de Roua et sur le sentier d'accès au point sublime), le balisage et le débroussaillage manuel seront privilégiés au déroctage et à l'épierrage, afin de conserver au maximum la topographie et les habitats naturels du site. Cela concerne notamment les passages à gué au niveau des sources et petits vallons traversant les sentiers existants, sur lesquels les mises en place de pavage seront limitées strictement à la largeur du sentier existant et pour lesquels une attention particulière sera portée afin de ne pas dégrader la qualité de l'eau en aval.

Concernant plus spécifiquement le chemin de descente au pont de la Mariée, la mise en place de l'escalier métallique ne devra pas engendrer la destruction de la péliste. Une réflexion sera à mener pour n'envisager que des points d'ancrage sans toucher à l'habitat rocheux des escargots protégés.

VII-2.2 MR2 : déplacement d'escargots protégés

Cette mesure concerne spécifiquement le chemin de descente du pont de la Mariée (présence avérée d'escargots protégés) et la zone d'implantation de la future passerelle en rive gauche (présence probable d'escargots protégés). Sur le plan technique, il ne sera probablement pas possible d'éviter des populations de Maillot des pélites, Marbrée des pélites et d'Escargot de Nice (espèces protégées non d'intérêt communautaire), le déplacement des individus sera à envisager afin d'éviter leur destruction. En amont un dossier et un formulaire CERFA (N°13 616*01) sera à remplir pour demander une autorisation de déplacement d'espèces protégées auprès des services de l'état. Un écologue sur le terrain marquera les escargots à déplacer, définira une zone pour replacer les escargots dans un habitat favorable et un suivi via le marquage sera à prévoir pour juger de l'efficacité de la mesure et étudier l'adaptation des escargots à être déplacés.

Cette solution est proposée car les gestionnaires ont recherché des solutions alternatives qui auraient pu consister en un itinéraire bis. Toutefois, à cet endroit les gorges sont très abruptes et le seul moyen de traverser le Var est de passer par le pont de la mariée. Un seul passage physique existe pour faire rejoindre le sentier valléen au pont, est c'est celui proposé. Ainsi c'est face à cette absence de solutions alternatives, que le déplacement des escargots est proposé.

Ce suivi et la mise en place de ce protocole aura en outre l'avantage de permettre aux gestionnaires d'acquérir des connaissances qu'ils n'ont pas aujourd'hui sur l'espèce et ainsi de pouvoir réagir en cas de potentiels travaux obligatoires dans les gorges (notamment en ce qui concerne la sécurisation de la route).

Enfin, notons que le nombre des individus potentiellement à déplacer n'impacte pas le bon état de conservation des espèces qui sont présentes sur l'ensemble du massif et en bon état de conservation.

VII-2.3 MR3 : délimitation de l’emprise du chantier et balisage des sentiers

Durant le chantier, les pistes et chemins existants pour l’accès au chantier seront utilisés systématiquement. L’emprise des travaux sera minimale. **Avant travaux**, si nécessaire notamment dans les secteurs de création de sentiers, les accès, les aires de stockage du matériel et des engins devront être définis et matérialisés avec l’écologue. La matérialisation de ces zones se fera par piquetage ou par une corde avec quelques nœuds de rubalise pour la visibilité. Si de la peinture doit être utilisée pour le marquage au sol ou sur rocher, celle-ci sera éphémère (peinture temporaire biodégradable). En cas d’absolu nécessité, l’héliportage du matériel peut avoir lieu après visualisation et validation du plan de vol par l’écologue en charge du suivi du chantier. Pour la restauration de certains sentiers et pour respecter l’intégration paysagère des chemins, des pierres locales seront utilisées. Les zones de prélèvement seront délimitées précisément sur le terrain avec l’écologue dans des secteurs à enjeu faible pour la faune et la flore.

Les sentiers seront clairement délimités afin de limiter les phénomènes d’érosion en dehors des sentiers existants **durant la phase d’exploitation**, ainsi que le piétinement d’espèces protégées ou d’habitats d’intérêt communautaire.

VII-3 Mesures d’accompagnement

VII-3.1 MA1 : gouvernance et organisation du chantier

Avant, pendant et après travaux, un dialogue et des échanges réguliers auront lieu avec le maître d’œuvre, le plus souvent sur le terrain. **En amont**, le planning des travaux sera établi par zone et une visite sur site sera organisée avec l’écologue pour chaque tranche. Il pourra être adapté au fur et à mesure de l’état d’avancement du chantier et des secteurs à enjeu, toujours en lien avec l’écologue.

Tout au long du chantier, un écologue suivra avec attention la mise en œuvre des mesures. Une fiche de prescription des mesures sera réalisée pour la prise en compte de la biodiversité lors du chantier. Celle-ci sera distribuée durant des actions de sensibilisation qui seront organisées auprès du personnel technique.

Pendant et après travaux, des stations de suivi de la faune et de la flore seront définis notamment dans les secteurs à plus fort enjeu de conservation. Comparé à l’état initial, ces suivis permettront de vérifier l’efficacité des mesures mises en œuvre.

VII-3.2 MA2 : sensibilisation des randonneurs

Des panneaux de sensibilisation à la préservation de la faune et de la flore et de réglementation de la Réserve seront installés en début de parcours ainsi qu’au niveau des belvédères et de l’aire de bivouac. Un panneau pourra également rappeler la consigne de rester sur les sentiers au niveau de l’habitat

d'intérêt communautaire prioritaire 6210 sur le sentier de Roua et au niveau de la zone de reproduction de la Proserpine sur le chemin entre la passerelle et l'aire de Roua.

Les écogardes responsables de l'entretien du sentier et de l'aire de bivouac auront également pour mission de sensibiliser les randonneurs.

VII-3.3 MA3 : surveiller la fréquentation du site

Les aménagements et la communication réalisés autour du circuit « Balcon des gorges » de la réserve sont susceptibles de favoriser un accroissement de la fréquentation. Une surveillance du site pourrait être assurée en concertation avec les gestionnaires de la Réserve afin de veiller à ce que la fréquentation se maintienne dans les limites des potentialités d'accueil du site. De plus ces résultats pourront être comparés à l'état initial établi grâce à la présence de trois éco-compteurs sur la Réserve depuis 2015. Si des dérives sont constatées et qu'une menace sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire et sur les espèces protégées et/ou patrimoniales apparaît, les gestionnaires de la Réserve devront prendre des dispositions pour réguler de la fréquentation du site.

VII-3.1 MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes

Quatre secteurs de création de sentiers sont concernés par cette mesure. Il s'agit du sentier entre le chemin de Cante et le pont de la Mariée (+ belvédère du pont de la Mariée, zone favorable au Léopard ocellé, papillons et escargots protégés, Euphorbe épineuse), du sentier d'accès à créer entre la balise 110 et la future passerelle (+ zone rupestre rive gauche où le milieu est potentiellement favorable aux escargots protégés), d'un morceau de sentier rejoignant l'aire de Roua depuis la passerelle (zone favorable à la Proserpine, Molinie tardive) et du sentier entre la piste et l'aire de bivouac (zone à Euphorbe épineuse).

Lors des prospections 2017, ces zones n'ont pas pu être inventoriées finement car le tracé exact des sentiers à créer n'était pas connu des structures ayant effectué les inventaires. Des données naturalistes supplémentaires sont cependant disponibles dans le cadre des suivis effectués par la Réserve. Au vu des enjeux naturalistes identifiés, il apparaît donc nécessaire de prendre en compte leur localisation pour affiner le tracé des futurs sentiers à créer et éviter les zones sensibles notamment pour les travaux d'ouverture du milieu et de débroussaillage. Pour bien cerner les zones à enjeux, cette mesure sera appliquée au printemps 2019, période la plus propice à l'observation de la faune et de la flore. Puis les travaux de création de sentiers ne seront prévus qu'à partir de 2020.

VII-3.2 MA5 : création d'habitats favorables aux reptiles

L'herpétofaune est très liée aux microhabitats (murs en pierres, haies, bord de ruisseaux, etc.). A l'occasion de la réfection des murets en pierres sèches le long des sentiers existants, des niches seront laissées entre certaines pierres pour que des reptiles et notamment les Léopards ocellés puissent gîter.

VIII Conclusion

VIII-1 Réévaluation des incidences liées au projet du balcon des gorges après mise en place des mesures

Il s'agit d'une mise en perspective de la détérioration/perturbation prévisible par rapport à la situation réelle de l'habitat ou de l'espèce au sein du site Natura 2000 et de la RNR. Cette évaluation permet également d'apprécier l'effet sur le maintien de la cohérence du réseau Natura 2000 et d'un espace protégé que représente la RNR. Malgré les nombreux éléments d'appréciation, l'établissement du caractère « significatif » des incidences relève de l'avis d'expert argumenté.

VIII-1.1 Habitats et espèces d'intérêt communautaire

Habitats / espèces Natura 2000 avérés susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
HABITATS							
*6210 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) - Site d'Orchidées remarquables	Fort	Dégradation des habitats	Modéré	D, I, P et T	ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative

Habitats / espèces Natura 2000 avérés susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
5210 - Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	Modéré	Dégradation des habitats	Faible	D, I, P et T	ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
5110- Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p</i>)	Faible	Dégradation des habitats	Faible	D, I, P et T	ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Modéré	Dégradation des habitats	Faible	D, I, P et T	ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative

Habitats / espèces Natura 2000 avérés susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
8210 - Pentcs rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Modéré	Dégradation des habitats	Faible	D, I, P et T	ME2 : Évitemnt des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
MAMMIFÈRES							
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Fort	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitemnt des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
Loup gris (<i>Canis lupus</i>)	Moyen	- Dérangement	Faible	D, T	MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
AMPHIBIENS							

Habitats / espèces Natura 2000 avérés susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
Spéléropès de Strinati (<i>Speleomantes strinati</i>)	Moyen	Dérangement Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Modéré	D, I, P et T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
INVERTEBRES							
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Moyen	/	Nulle	/	/	/	Nulle
Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	Moyen	Dégradation des habitats d'espèce Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Modéré	D, I, P et T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
POISSONS							

Habitats / espèces Natura 2000 avérés susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	Modéré	Dégradation des habitats d'espèce	Faible	I, T	ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	Modéré	Dégradation des habitats d'espèce	Faible	I, T	ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative

Tableau 21 : réévaluation des incidences du projet balcon des gorges, après mise en place des mesures pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire avérés (source : Biotope, 2017).

Espèces Natura 2000 potentielles susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
MAMMIFÈRES							
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	Faible	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	Moyen	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative

Espèces Natura 2000 potentielles susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Moyen	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Moyen	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative

Espèces Natura 2000 potentielles susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
Murin de Beichstein (<i>Myotis beichsteini</i>)	Moyen	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Moyen	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative

Espèces Natura 2000 potentielles susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	Faible	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
Vespertilion à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Moyen	Dérangement	Faible	D, T	ME1 : Calendrier des travaux adapté ME2 : Évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs	Faible	Non significative
INVERTEBRES							
Pique-prune (<i>Osmoderma eremita</i>)	Moyen	/	Nulle	/	/	/	Nulle

Espèces Natura 2000 potentielles susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Incidence résiduelle sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur le site Natura 2000
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Moyen	/	Nulle	/	/	/	Nulle
Écaille chinée (<i>Callimorpha quadripunctaria</i>)	Nul	/	Non évalué	/	/	/	Non évalué

Tableau 22 : réévaluation des incidences du projet balcon des gorges, après mise en place des mesures pour les espèces d'intérêt communautaire potentielles (source : Biotope, 2017).

VIII-1.2 Autres espèces protégées et/ou patrimoniales

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
FLORE							
Euphorbe épineuse	Faible	Destruction d'individus	Faible	D, P	ME2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible
Molinie tardive	Modéré	Destruction d'individus	Modéré	D, P	ME 2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible
Lis turban	Modéré	Destruction d'individus	Faible	D, P	ME2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible
Moloposperme du Pélouponnèse	Modéré	Destruction d'individus	Faible	D, P	ME2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible
OISEAUX							
Fauvette pitchou	Modéré	Dégradation des habitats d'espèce	Modéré à fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté	Faible	Faible

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
		Dérangement			ME2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes		
Fauvette grisette	Faible	Dégradation des habitats d'espèce Dérangement	Modéré à fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes	Faible	Faible
Fauvette passerinette	Faible	Dégradation des habitats d'espèce Dérangement	Modéré à fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
					MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes		
Monticole bleu	Modéré à fort	Dégradation des habitats d'espèce Dérangement	Fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible
Hirondelle de fenêtre	Faible à modéré	Dégradation des habitats d'espèce Dérangement	Modéré à fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible
Hirondelle de rochers	Faible à modéré	Dégradation des habitats d'espèce Dérangement	Modéré à fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME 2 : évitement des zones sensibles MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible
REPTILES							

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
Lézard ocellé	Très fort	Dérangement Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes MA5 : création d'habitats favorables aux reptiles	Faible	Faible
AMPHIBIENS							
Crapaud commun	Faible	Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Faible	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté	Faible	Nulle

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
					MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site		
Grenouille rousse	Faible	Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Faible	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site	Faible	Nulle
INSECTES							
Proserpine	Fort	Dégradation des habitats d'espèce Destruction d'individus	Fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles	Faible (si ME3 retenue, sinon modéré)	Faible (si ME3 retenue, sinon modéré)

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
		Perte d'habitats d'espèce			<p>ME3 : envisager une possible variante de l'itinéraire balcon des gorges</p> <p>MR1 : réduire au maximum les travaux lourds</p> <p>MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers</p> <p>MA1 : gouvernance et organisation du chantier</p> <p>MA2 : sensibilisation des randonneurs</p> <p>MA3 : surveiller la fréquentation du site</p> <p>MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes</p>		
Apollon	Modéré	<p>Dégradation des habitats d'espèce</p> <p>Destruction d'individus</p> <p>Perte d'habitats d'espèce</p>	Modéré	D, I, P et T	<p>ME1 : calendrier des travaux adapté</p> <p>ME2 : évitement des zones sensibles</p> <p>MR1 : réduire au maximum les travaux lourds</p> <p>MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers</p>	Faible	Faible

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
					MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes		
Azuré du Serpolet	Modéré à fort	Dégradation des habitats d'espèce Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Modéré	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site	Faible	Faible

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
					MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes		
Azuré de la croisette	Modéré à fort	Dégradation des habitats d'espèce Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Modéré	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes	Faible	Faible
Vanesse des pariétaires	Fort à très fort	Dégradation des habitats d'espèce Destruction d'individus	Fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles	Faible	Faible

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
		Perte d'habitats d'espèce			MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes		
Cordulégastre bidenté	Fort	Dégradation des habitats d'espèce Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Modéré	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MR1 : Réduire au maximum les travaux lourds MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers MA1 : gouvernance et organisation du chantier	Faible	Faible

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
					MA2 : Sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site		
ESCARGOTS							
Maillot des pérites	Très fort	Dégradation des habitats d'espèce Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MR2 : déplacement d'escargots protégés MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site	Faible	Faible

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
					MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes		
Marbrée des pétilés	Très fort	Dégradation des habitats d'espèce Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce	Fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté ME2 : évitement des zones sensibles MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MR2 : déplacement d'escargots protégés MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes	Faible	Faible
Escargot de Nice	Modéré	Dégradation des habitats d'espèce	Fort	D, I, P et T	ME1 : calendrier des travaux adapté	Faible	Faible

Autres espèces protégées et/ou patrimoniales susceptibles d'être impactés par le projet balcon des gorges	Enjeu sur l'aire d'étude	Incidences potentielles du projet du balcon des gorges sur la RNR	Niveau de sensibilité avant mesures	Type d'incidence*	Mesures d'évitement (E), réduction (R) et d'accompagnement (A)	Impact résiduel sur l'aire d'étude après mise en œuvre des mesures	Incidence sur la RNR
		Destruction d'individus Perte d'habitats d'espèce			ME2 : évitement des zones sensibles MR1 : réduire au maximum les travaux lourds MR2 : déplacement d'escargots protégés MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers MA1 : gouvernance et organisation du chantier MA2 : Sensibilisation des randonneurs MA3 : surveiller la fréquentation du site MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes		

Tableau 23 : réévaluation des incidences du projet balcon des gorges, après mise en place des mesures pour les espèces protégées et/ou patrimoniales avérées sur l'aire d'étude

La carte ci-après synthétise les mesures par secteur.



Légende

Périmètre de la RNR des gorges de Daluis

Tronçon du projet du Balcon des gorges

- Aire de Roua
- Aire de Roua / Belvédère des Roubassines
- Belvédère de Cante
- Belvédère Pont de la Mariée
- Descente Pont de la Mariée
- Jonction Cante / Pont de la Mariée
- Jonction Passerelle / Sentier de Roua
- Jonction Sentier / Aire de Roua
- Passerelle
- Pont des Roberts - Pont de la Mariée
- Sentier Amen / Roua
- Sentier Berthéou
- Sentier Berthéou / Belvédère des Roubassines
- Sentier Berthéou / Vallon de Cante
- Sentier d'Amen (2 variantes)
- Sentier de Roua
- Sentier des Varzelles
- Sentier du Point Sublime
- Sentier Passerelle / Route

CHEMIN DE DESCENTE AU PONT DE LA MARIEE ET BELVEDERE :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR1 : réduire au maximum les travaux lourds
MR2 : déplacement d'escargots protégés

JONCTION CANTE/PONT DE LA MARIEE :
MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes

SENTIER BERTHEOU/VALLON DE CANTE ET BELVEDERE :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR1 : réduire au maximum les travaux lourds
MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers

BELVEDERE ROUBASSINE ET VALLON DU BERTHEOU :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR1 : réduire au maximum les travaux lourds

PASSERELLE :
MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes
 Ripisylve à conserver/continuité

SENTIER D'AMEN (PONT DES ROBERTS) :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR1 : réduire au maximum les travaux lourds

SENTIER D'AMEN :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR1 : réduire au maximum les travaux lourds
MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers
MA5 : création d'habitats favorables aux reptiles

SENTIER D'AMEN/ROUA :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR1 : réduire au maximum les travaux lourds
MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers

AIRE DE BIVOUAC :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR1 : réduire au maximum les travaux lourds
MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers

SENTIER DE ROUA :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR1 : réduire au maximum les travaux lourds
MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers

JONCTION PASSERELLE/ROUTE :
ME3 : envisager une variante moins de l'itinéraire balcon des gorges

JONCTION SENTIER/AIRE DE ROUA :
ME3 : envisager une possible variante de l'itinéraire du balcon des gorges
MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes

Variante par le pont Durandy

JONCTION SENTIER DE ROUA (BALISE 110) / PASSERELLE :
MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes

...ante
...t Durandy

MESURES A APPLIQUER SUR L'ENSEMBLE DU CIRCUIT :
ME1 : calendrier des travaux adapté
ME2 : évitement des zones sensibles
MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers
MA1 : gouvernance et organisation du chantier
MA2 : sensibilisation des randonneurs
MA3 : surveiller la fréquentation du site



Carte 12 : synthèse des mesures par secteur pour le projet du Balcon des gorges

VIII-2 Incidences du projet

En ce qui concerne le projet du Balcon des gorges, l'analyse des incidences du projet sur les habitats et espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 « Entraunes » et « sites à chauves-souris des - Castellet les Sausses et gorges de Daluis » (FR9301549 et FR9301554) et sur les espèces protégées et/ou patrimoniales, permet de conclure à des incidences faibles, sous réserve de l'application des mesures suivantes :

- > ME1 : calendrier des travaux adapté ;
- > ME2 : évitement des zones sensibles
- > ME3 : envisager une possible variante de l'itinéraire du balcon des gorges
- > MR1 : réduire au maximum les travaux lourds
- > MR2 : déplacement d'escargots protégés
- > MR3 : délimitation de l'emprise du chantier et balisage des sentiers
- > MA1 : gouvernance et organisation du chantier
- > MA2 : sensibilisation des randonneurs
- > MA3 : surveiller la fréquentation du site
- > MA4 : adapter le tracé des sentiers à créer en fonction des enjeux naturalistes
- > MA5 : création d'habitats favorables aux reptiles

Sous réserve de la mise en œuvre de ces mesures, l'incidence résiduelle du projet du Balcon des gorges sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire ainsi que sur les espèces protégées et/ou patrimoniales est jugée faible et non significative à l'échelle des sites Natura 2000 concernés et de la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis.

IX Méthodologie et difficultés rencontrées concernant les inventaires 2017

L'étude réalisée en 2017 par le Bureau d'études Biotope repose sur une étude bibliographique ainsi que sur des prospections effectuées par un fauniste de Biotope et de la LPO (co-gestionnaire de la réserve) ainsi que par des botanistes du CBNM accompagnés par une personne de la LPO.

L'analyse et les prospections de terrain ont été axées sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 susceptibles d'être impactés par le projet. Toutefois, pour répondre aux besoins exprimés par les co-gestionnaires et le CD06, des prospections de terrain ciblées sur les insectes protégés, escargots protégés et reptiles ont été effectuées. Les autres espèces à enjeu observées lors des prospections ont été mentionnées à titre informatif.

IX-1 Equipe de travail

Le tableau ci-dessous présente l'équipe pluridisciplinaire qui a été mobilisée pour réaliser cette étude 2017.

Domaines d'intervention	Agents de BIOTOPE
Chef de projet Coordination et rédaction de l'étude	Julie CHAUVIN Adeline CRENET
Fauniste Rédaction de l'analyse faunistique et prospections ciblées sur les insectes, escargots et reptiles. Réalisation des cartographies associées à la faune	Pierrick GIRAUDET
Botanistes du CBNM	Maëlle LE BERRE, Pauline BRAVET Benoît OFFERHAUS

Tableau 24 : Equipe mobilisée pour la réalisation de l'étude 2017

IX-2 Références bibliographiques et personnes ressources

IX-2.1 Sources bibliographiques

Plusieurs sources bibliographiques ont été utilisées afin de mener à bien cette étude :

Les sources bibliographiques locales, régionales et nationales ;

- > Les textes de lois relatifs à la protection de l'environnement et les documents liés à la Directive « Habitats, Faune, Flore » ;
- > Les atlas de répartition des espèces patrimoniales et également diverses publications scientifiques et naturalistes ;
- > Le Document d'Objectifs des sites Natura 2000 concernés par l'étude ;

- > Les Formulaires Standards de Données (FSD) des sites Natura 2000 concernés par l'aire d'influence éloignée de l'activité ;
- > Les bordereaux des Zones Naturelles d'Intérêts Écologiques, Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) qui concernent la zone d'étude ou la zone d'influence potentielle du projet ;
- > Les sources cartographiques et photographiques (carte IGN au 1/25000, orthophotos) ;
- > AGERON C., 2016 - État des lieux de la pratique des sports de nature sur la RNR des Gorges de Daluis dans le cadre de la demande d'inscription au PDESI, 55p.
- > Bureau d'étude ECO – Daluis, le Balcon des Gorges – Valorisation des sentiers de la RNR des Gorges de Daluis – Tranche 1 (Avant-projet du balcon des Gorges), 41p.

IX-2.2 Interrogation des bases de données

Base de données consultée	Date de consultation	Nature des informations recueillies
Faune PACA	Octobre 2017	Données relatives aux espèces d'intérêt communautaire ainsi qu'aux espèces protégées et/ou patrimoniales.
Silene Faune	Octobre 2017	Données relatives aux espèces d'intérêt communautaire ainsi qu'aux espèces protégées et/ou patrimoniales.
Silene Flore	Février 2017	Données relatives aux espèces d'intérêt communautaire ainsi qu'aux espèces protégées et/ou patrimoniales.

Tableau 25 : liste des bases de données consultées dans le cadre de l'étude 2017

IX-2.3 Personnes et organismes consultés

Différentes personnes ou organismes ressources ont été consultés pour affiner l'expertise ou le conseil sur cette mission.

Organisme consulté	Nom du contact	Date des échanges	Nature des informations recueillies
LPO PACA (cogestionnaire de la RNR)	Cécile LEMARCHAND Micaël GENDROT	14 et 15 juin 2017	Aide à l'identification et à la localisation des enjeux sur la RNR. Accompagnement sur le projet de balcon des Gorges.
LPO PACA (cogestionnaire de la RNR)	Micaël GENDROT	Réunion du 24/05/2017	Informations sur les activités de pleine nature pratiquées sur le RNR et sur les enjeux connus.
CCAA (cogestionnaire de la RNR)	Stéphanie LARBOURET		

Tableau 26 : organismes et personnes consultées pour l'étude 2017

IX-3 Prospections de terrain 2017

Des prospections de terrain ont été effectuées en 2017 par un fauniste de Biotope et par des botanistes du CBNM afin de compléter les données bibliographiques disponibles sur le territoire de la RNR. Ces prospections ne portent pas uniquement sur des espèces d'intérêt communautaires mais également sur les espèces patrimoniales

IX-3.1 Dates de prospection

Le tableau suivant indique les dates des prospections effectuées dans le cadre de cette étude. À chaque passage, les observations opportunistes concernant des groupes non ciblés initialement ont été notées pour être intégrées dans la synthèse des données.

Type de prospection	Dates	Commentaires
Prospections avec accompagnement cordiste dans des secteurs difficiles d'accès : Canyon de Berthéou, Gorges de Daluis depuis le Pont de la Mariée jusqu'à l'aire de Roua, Projet de sentier de descente vers le Pont de la Mariée, partie finale de la clue d'Amen à partir de l'échappatoire.	12 et 13 juin 2017	12 juin : Canyon de Berthéou et sentier de descente au pont de la Mariée 13 juin : Randonnée aquatique, zones de baignade et parties finales des canyons
Prospections sur les points d'aménagements guidées par la LPO (co-gestionnaires de la RNR)	14 et 15 juin 2017	14 juin : Rive droite du Var 15 juin : Rive gauche du Var
Prospections ciblées sur le Spélerpès aux points d'aménagement des sentiers et aux sorties de canyon (accessibles sans accompagnement cordiste)	12 et 13 juin	Les sorties de canyon ont été visitées de jour, cependant le Spélerpès se détecte préférentiellement en début de nuit, généralement pendant et après un épisode pluvieux. Pour des raisons de sécurité (lit du Var à traverser de nuit) et de météo (été 2017 caniculaire sans orage dans ce secteur), les prospections nocturnes aux sorties des canyons n'ont pas été réalisées.
Flore – prospection sur l'itinéraire du projet du Balcon des gorges. Accompagnement par la LPO (co-gestionnaires de la RNR)	22 et 23 juin, 8 septembre 2017	L'inventaire a consisté à établir la liste exhaustive des espèces d'intérêt patrimonial présentes sur le secteur et à localiser l'ensemble des individus d'espèces protégées situés au niveau des zones de travaux prévues pour le circuit du Balcon des gorges, ainsi que plus globalement le long du sentier

Tableau 27 : dates des prospections naturalistes effectuées dans le cadre de l'étude 2017

IX-3.2 Méthodologie de prospections

IX-3.2.1 Mammifères (Dont chiroptères)

Visite des failles, des fissures et des gîtes accessibles à l'aide d'une lampe pour les chiroptères. Les traces et indices de présence ont été observés lorsque ceux-ci étaient présents. Une analyse des habitats d'espèces a également été réalisée sur l'ensemble des secteurs parcourus, en lien avec les activités de pleine nature pratiquées sur la RNR de Daluis et du projet de balcon des Gorges.

IX-3.2.2 Insectes

Les recherches sur ce groupe se sont essentiellement focalisées sur les groupes des lépidoptères rhopalocères, des Coléoptères saproxylophages et des Odonates. L'expertise a été menée dans un premier temps à vue, parfois à l'aide de jumelles ainsi qu'avec un filet à papillon pour les identifications les plus poussées (lépidoptères et odonates). Les plantes hôtes des espèces cibles ont été recherchées et une évaluation des habitats d'espèces a été effectuée.

IX-3.2.3 Reptiles/Amphibiens

Prospections ciblées avec recherche des habitats d'espèce et des individus de Spéléropès de Strinati. Lorsque des pierres ont été soulevées pour la recherche de cette espèce, celles-ci ont été remises à leur emplacement initial.

IX-3.2.4 Oiseaux

Repérage des habitats potentiels et observations directes à l'aide d'une paire de jumelles et d'une longue-vue durant la journée.

IX-3.2.5 Escargots

Prospection à vue au niveau des habitats favorables. Une analyse des habitats d'espèces a également été réalisée sur l'ensemble des secteurs parcourus en lien avec les activités de pleine nature pratiquées sur la RNR de Daluis et le projet de balcon des Gorges.

IX-3.2.6 Flore

L'ensemble du circuit de randonnée a été prospecté par Maëlle Le Berre, Pauline Bravet et Benoît Offerhaus du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMed) en collaboration avec Micaël Gendrot (responsable de l'antenne LPO Alpes-maritimes, structure co-gestionnaire de la RNR) en juin 2017, à l'optimum de floraison de la flore, puis le 8 Septembre 2017. De plus, une descente sur cordes a été réalisée par Mathias Pires et Maëlle Le Berre du CBNMed le 23 Juin 2017 afin de prospecter la zone de création d'escalier située au-dessus du pont de la Mariée.

L'inventaire a tout d'abord consisté à établir la liste exhaustive des espèces d'intérêt patrimonial présentes sur le secteur :

- > espèces protégées en Europe : Annexe II et Annexe IV de la directive habitats (directive 92/43/CEE du 12 mai 1992) ; Annexe I de la convention relative à la conservation de la vie sauvage (convention de Berne du 19 septembre 1979) ;
- > espèces protégées en France : arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 31 août 1995 ;
- > espèces protégées en région PACA : arrêté du 8 mai 1994.

L'inventaire suit le référentiel TAXREF v7.0 (Gargominy et al. 2013).

Puis l'inventaire de terrain s'est orienté vers la localisation de l'ensemble des individus d'espèces protégées situés au niveau des zones de travaux prévues pour le circuit du Balcon des gorges, ainsi que plus globalement le long du sentier.

La localisation des stations a été effectuée à l'aide d'un GPS Garmin etrex 10 et d'une tablette Samsung Galaxy Tab (précision de l'ordre de quelques mètres). Les données ont ensuite été intégrées à la base de données SILENE-Flore.

IX-3.3 Limites méthodologiques / difficultés techniques et scientifiques rencontrées

IX-3.3.1 Mammifères (Dont chiroptères)

Les mammifères sont des espèces aux mœurs souvent nocturnes et dont l'observation est souvent difficile.

IX-3.3.2 Insectes

Les insectes ont des périodes d'activité parfois restreintes à quelques semaines, il est pour cela difficile d'obtenir une vision précise de l'occurrence des espèces sur un aussi large périmètre. Là encore, cette étude repose pleinement sur une analyse des habitats d'espèces ainsi que sur l'ensemble des données bibliographiques disponibles dans ce secteur.

IX-3.3.3 Reptiles/Amphibiens

Les reptiles sont parfois difficiles à observer tant leurs mœurs sont discrètes. Là encore, cette étude repose pleinement sur une analyse des habitats d'espèces ainsi que sur l'ensemble des données bibliographiques disponibles dans ce secteur.

L'activité des amphibiens et plus particulièrement du Spélerpès de Strinati a généralement lieu après un épisode pluvieux et durant les premières heures de la nuit. Or, il est apparu impossible de prospecter les sorties de canyons car il fallait passer par le lit du Var de nuit. Pour des raisons de sécurité, nous avons renoncé à cette prospection nocturne. La sécheresse observée en 2017 était un facteur supplémentaire défavorable à la détection du Spélerpès de Strinati sur l'aire d'étude.

IX-3.3.4 Oiseaux

La période d'activité des oiseaux s'étale parfois sur une année entière selon les espèces considérées. Là encore cette étude repose pleinement sur une analyse des habitats d'espèces ainsi que sur l'ensemble des données bibliographiques disponibles dans ce secteur.

X Bibliographie

Biotope, 2017. Evaluation des incidences Natura 2000. Pratique des sports de pleine nature sur les différents sites et itinéraires au sein de la réserve naturelle régionale des gorges de Daluis. 107 p.

Bureau d'étude ECO, 2016. Daluis, le Balcon des gorges. Valorisation des sentiers de la réserve Naturelle régionale des gorges de daluis. Tranche 1. 39 p.

Cerema (centre-est), 2018. Evaluation environnementale – Guide d'aire à la définition des mesures ERC. 134 p.

Communauté de Communes Alpes d'Azur, 2009. Sites à chauves-souris des Entraunes et de Castellet les Sausses/ gorges de Daluis FR9301549 – FR9301554. Tome 1. 138 p.

Conservatoire Botanique National Méditerranéen, 2017. Expertise floristique pour la création du balcon des gorges. 24 p.

LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015. Plan de gestion de la Réserve naturelle des gorges de Daluis 2016-2021 – Section A, B & C 173p. + annexes, cartes et registre des opérations.

XI Annexes

ANNEXE 1 : FICHE OPERATION 4.5 (EXTRAIT DU PLAN DE GESTION 2016-2020 DE LA RNR DES GORGES DE DALUIS)

FICHE OPÉRATION - RNR DES GORGES DE DALUIS

OLT 4 : APPORTER UNE VALEUR AJOUTÉE HUMAINE, CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE AU TERRITOIRE

Objectif du plan : Faire de la réserve un espace de contemplation

4.5

Sécurisation, restauration et mise en valeur des itinéraires de randonnées, notamment le « Balcon des gorges »

Contexte et patrimoine de la réserve concerné

Les réserves naturelles ont, entre autres, vocation à informer et **accueillir divers publics** dans la mesure où la conservation du patrimoine le permet. La **randonnée** est une des moyens prioritaires sur la réserve pour répondre à cet objectif, et cette pratique permet de découvrir d'une manière douce l'ensemble des patrimoines de la RN.

Description de l'opération

Actuellement seuls 2 itinéraires permettent de découvrir le site : le sentier du point sublime en rive droite du Var (³/₄ heure de marche) donne accès à un belvédère au-dessus des gorges, le circuit d'Amen en rive gauche (5h de marche), un aller-retour jusqu'au canyon d'Amen. Ces deux itinéraires sont entretenus par les services du Conseil départemental dans le cadre du PDIPR. D'autres sentes mal entretenues existent, qu'elles soient identifiées au PDIPR ou le résultat des allées et venues de la faune sauvage.

L'objectif est d'organiser et de maîtriser la fréquentation touristique et les activités sportives autorisées notamment en proposant un véritable itinéraire de randonnée en balcon (à pied, à cheval, en ânes, etc.) sur plusieurs jours.

Pour cela, la mise en œuvre de l'opération devra passer par :

- Réaliser une étude diagnostic (points d'intérêts, viabilités, signalétiques, activités, règlements faisabilité foncière, points à sécuriser, etc.),
- Définir un plan de circulation (programme fonctionnel, aménagements et sécurisations, estimations financières, cahier des charges des travaux),

- Mettre en œuvre les travaux en concertation avec les différents partenaires,
- Mise en place de solution pour l'entretien.

Partenaires techniques

Communes, PNM, cg06 (PDIPR et Force 06).

Partenaires et programmes financiers potentiels

LEADER, POIA, budget de fonctionnement annuel de la RNR.

TYPE D'OPERATION

PO	SE	RE	TU	TE	PI	AD
	▲		▲	▲		
PRIORITÉ		1		2		3
		▲				



Sentier à restaurer © Stéphanie LARBOURET



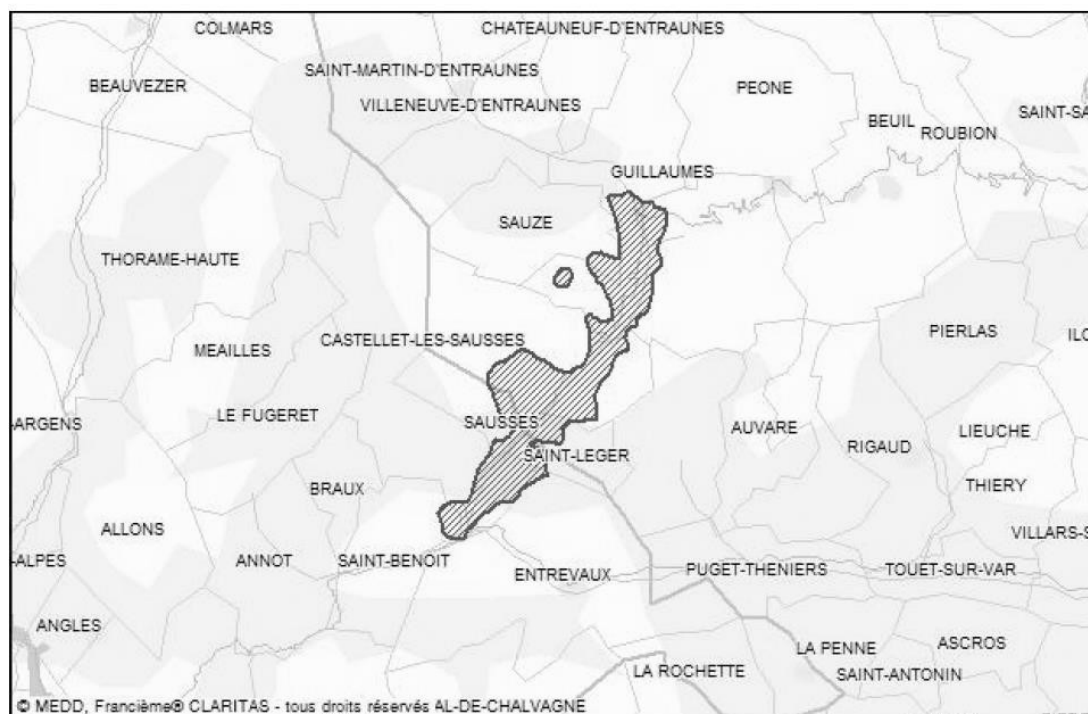
Ancienne passerelle sur le Var © Stéphanie LARBOURET

Innovation à rechercher
ex : création d'aires de bivouac

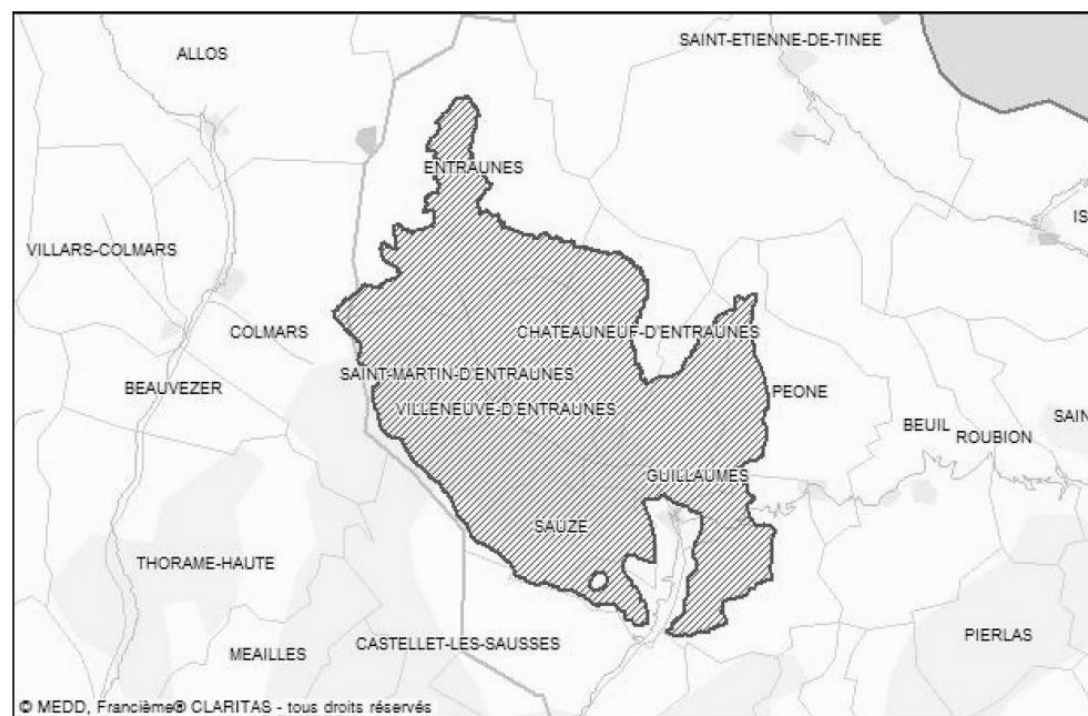
ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DE PRÉSENTATION DES SITES NATURA 2000 CONCERNÉS PAR LE PROJET DU BALCON DES GORGES

PRÉSENTATION DES SITES NATURA 2000 CONCERNÉS PAR LE PROJET

LOCALISATION



Localisation des Sites à Chauves-souris – Castellet-les-Sausses et gorges de Daluis (source :DOCOB validé en 2011)



Localisation du site des Entraunes (source :DOCOB validé en 2011)

DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000

La description présentée ci-après est extraite de l'étude rédigée par Biotope, elle-même issue du formulaire standard des données et du DOCOB des sites Natura 2000 « sites à chauves-souris – Castellet-lès-Sausses et gorges de Daluis » et « site des Entraunes »

Caractéristiques générales des sites

Appellation	Sites à chauves-souris Castellet-lès-Sausses et gorges de Daluis	Site des Entraunes
Code site	FR9301554	FR9301549
Type	ZSC (Directive Habitats)	ZSC (Directive Habitats)
Animateur	Communauté de communes Alpes d'Azur (CCAA)	Communauté de communes Alpes d'Azur (CCAA)
DOCOB	Validé par arrêté préfectoral du 25 octobre 2011	Validé par arrêté préfectoral du 25 octobre 2011

ZSC FR9301554 – sites à chauves-souris – Castellet-lès-Sausses et gorges de Daluis

Le site abrite des gorges remarquables et se compose en majorité de landes à buis, genêt cendré, lavande, et de matorral à genévrier de Phénicie.

Le site présente une grande richesse spécifique de chiroptères avec près de 25 espèces recensées. Conjugué au site Natura 2000 FR9301549 des Entraunes mitoyen, il constitue un site exceptionnel pour la conservation du Petit Rhinolophe, d'importance nationale. C'est l'un des trois secteurs les plus importants de la région PACA pour la conservation de cette espèce. En effet, plus de 200 individus répartis en 5 colonies de reproduction ont été recensés sur ce site.

Le site présente plusieurs grottes idéales pour les espèces de Chiroptères cavernicoles. La grotte du chat présente un enjeu très fort en tant que gîte d'hibernation et de transit pour 5 espèces, dont 3 classées en DH2. De plus, la grotte Lalare à fort enjeu de reproduction pour plusieurs espèces, est située à 1,5km du site. Située hors périmètre, cette grotte reste intéressante pour ses interactions possibles avec le site Natura 2000 des gorges de Daluis qui joue le rôle de zone d'alimentation et de reproduction.

5 stations de Spélèrpes sont aujourd'hui identifiées. Ces stations se situent en marge de l'aire de répartition de l'espèce en France. Aussi, les effectifs observés dans chaque station sont faibles, généralement inférieurs à 3 individus, à l'exception de la Grotte du Brec (située hors périmètre N2000), où une densité plus notable est relevée (maximum de 11 individus). Cette dernière station constituerait actuellement la station la plus occidentale connue.

Il est également important de noter la présence de deux mollusques strictement endémiques : *Macularia saintivesi* et *Solatopupa cianensis*.

ZSC FR9301549 – Site des Entraunes

Le site est constitué au Nord de boisements lâches et de futaies de mélèzes, remplacés en altitude par des pelouses alpines. Vers le Sud, la vallée présente des boisements mixtes et des haies de feuillus avec des prairies et pelouses en cours de colonisation naturelle par les arbustes et arbres.

Le site présente une grande diversité d'espèce de chiroptères avec 25 espèces recensées. Il constitue un site exceptionnel pour la conservation du Petit Rhinolophe, d'importance nationale. C'est l'un des trois secteurs les plus importants de la région PACA pour la conservation de cette espèce. On y compte plus de 300 individus répartis en une douzaine de colonies de reproduction.

Le site présente plusieurs grottes idéales pour les espèces de Chiroptères cavernicoles. La grotte de Tremens présente un enjeu très fort puisqu'elle constitue très probablement un site de swarming et regroupe 13 espèces dont 6 classées en DH2.

Le site comporte également des territoires de chasse pour de nombreuses espèces inscrites à l'Annexe 4 de la directive Habitats, dont 2 espèces assez rares en Provence-Alpes-Côte d'Azur : le Murin à moustaches et la Sérotine de Nilsson. Ce site est en outre important pour la reproduction de 3 espèces : le Vespère de Savi, la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle commune.

Des Spélérpes ont été contactés et la présence de nombreux habitats potentiellement favorable laisse penser que leur population a pu être sous-estimée.

L'Ancolie de Bertoloni a également été recensée sur le site.

Habitats d'intérêt communautaire

Code habitat N2000	Intitulé habitat	ZSC FR9301554	
		Sites à chauves-souris – Castellet-les-Sausses et gorges de Daluis	ZSC FR9301549 Site des Entraunes
3220	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	X	X
3230	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Myricaria germanica</i>	X	
3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	X	
4060	Landes alpines et boréales		X
5110	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	X	X
5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp</i>	X	X
6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alysson-Sedion albi*</i>	X	X
6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines		X
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	X	X
6230	Formation herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*		X
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>	X	
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	X	X
6520	Prairies de fauche de montagne		X

Code habitat N2000	Intitulé habitat	ZSC FR9301554 Sites à chauves-souris – Castellet-les-Sausses et gorges de Daluis	ZSC FR9301549 Site des Entraunes
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf*	X	X
7230	Tourbières basses alcalines	X	X
8110	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival		X
8120	Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin		X
8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	X	X
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	X	X
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	X	X
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	X	X
91 E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> *	X	X
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	X	
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravin du <i>Tilio-acerion</i>	X	X
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	X	
9420	Forêts alpines à <i>Larix decidua</i> et/ou <i>Pinus cembra</i>		X
9430	Forêts montagnardes et sud-alpines à <i>Pinus uncinata</i>*		X

Tableau 1 : répartition des habitats d'intérêt communautaire, sites N2000 FR9301554 et FR9301549

Espèces d'intérêt communautaire

Flore

Code espèce N2000	Intitulé espèce	ZSC FR9301554 Sites à chauves-souris – Castellet-les-Sausses et gorges de Daluis	ZSC FR9301549 Site des Entraunes
1386	Buxbaumie verte (<i>Buxbaumia viridis</i>)		X
1474	Ancolie de Betolonii (<i>Aquilegia bertolonii</i>)		X

Tableau 2 : flore d'intérêt communautaire sur les sites N2000 FR9301554 et FR9301549

Faune

Code espèce N2000	Intitulé espèce	ZSC FR9301554 Sites à chauves-souris – Castellet-les-Sausses et gorges de Daluis	ZSC FR9301549 Site des Entraunes
Mammifères			
1303	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	X	X

1304	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	X	X
1305	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	X	
1307	Petit murin (<i>Myotis blythii</i>)	X	X
1308	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	X	X
1310	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	X	X
1321	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	X	X
1323	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteini</i>)	X	X
1324	Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	X	X
1352	Loup gris (<i>Canis lupus</i>)	X	X
Amphibiens			
6211	Spéléropès de Strinati (<i>Speleomantes strinati</i>)	X	X
Poissons			
1138	Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	X	
6147	Blageon (<i>Telestes souffia</i>)		X
Invertébrés			
1065	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	X	X
1083	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	X	X
1084	Pique-prune (<i>Osmoderma eremita</i>)		X
6199	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	X	X

Tableau 3 : faune d'intérêt communautaire sur les sites N2000 FR9301554 et FR9301549

Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Les sites Natura 2000 Entraunes et Castellet-lès-Sausses et Gorges de Daluis sont concernés par les mêmes activités humaines.

Activité concernée	Tendances évolutives	Incidence sur les sites Natura 2000
Agriculture	Une tendance à la déprise agricole (difficultés de maintien et de renouvellement) est observée. Début de groupement d'agriculteurs, coopératives agricoles et d'associations.	L'agriculture a un effet positif sur la diversité des paysages, des habitats et des espèces lorsque l'entretien des parcelles est fait de manière raisonnée. La tendance à la déprise agricole peut être un frein à la richesse biologique des habitats présents, entraînant une fermeture des milieux.

Activité concernée	Tendances évolutives	Incidence sur les sites Natura 2000
Activité sylvicole	Peu d'exploitation forestière sur le site en raison de peuplement sylvicoles jeunes, d'une topographie difficile, de boisements de mauvaise qualité et de dépérissement de pins.	La tendance générale est à l'enrichissement et au reboisement naturel des espaces ouverts. Quelques pistes sont créées pour l'exploitation des coupes au rapport parfois faible qui peuvent entraîner un impact paysager négatif et une perturbation du milieu importante.
Urbanisation	Une hausse de la population et des constructions est constatée et pose des problèmes non négligeables de gestion de l'assainissement et des déchets des communes.	L'urbanisation induit une destruction d'espaces naturels sensibles, une pollution des milieux et des cours d'eau et un impact paysager.
Activités industrielles et artisanales	Ces activités restent assez peu développées sur le secteur et une meilleure prise en compte de l'environnement est la tendance actuelle.	Ces activités induisent des pollutions, des impacts paysagers, la perturbation des milieux aquatiques et la destruction des gîtes à chauve-souris à l'occasion de travaux sur les ponts.
Chasse	Les chasseurs locaux sont en baisse au profit des chasseurs venus du littoral. Une volonté des chasseurs est de réaliser des aménagements afin de favoriser le développement du petit gibier et l'augmentation des prélèvements de gros gibiers.	Une gestion et un suivi se met en place sur les populations d'espèces gibier et les milieux associés. L'incidence de la chasse sur le site réside dans la perturbation de la faune par des engins motorisés, des battues répétées sur une zone et des déchets de cartouches dans la nature.
Pêche	Activité limitée sur les sites et sans retombées économiques notables, cependant il existe un petit potentiel de développement.	Le développement possible de cette activité peut entraîner des dérangements de la faune et de la flore, des pêches accidentelles d'espèces rares.
Tourisme	La fréquentation touristique semble être en légère hausse et induisent des créations de structures touristiques ou de sentiers.	Le développement touristique peut induire une perturbation des milieux aquatiques, une dégradation et une érosion de la végétation par piétinement, une sur-fréquentation et une perturbation de la faune

Tableau 4 : Menaces, pressions et activités sur les sites N2000 FR9301554 et FR9301549

Objectifs de conservation

Priorité	Objectif de conservation	Principales espèces et habitats de la Directive Habitats concernées
Espèces		
1	Conserver la population de Petit Rhinolophe	Petit Rhinolophe
2	Conserver les autres populations de chiroptères présentes	Petit Murin, Grand Murin, Murin à Oreilles Echancrées, Minioptère de Schreibers, Murin de Bechstein, Grand Rhinolophe
2	Conserver la population de Spélerpès de Strinati	Spélerpès de Strinati

Priorité	Objectif de conservation	Principales espèces et habitats de la Directive Habitats concernées
Milieux ouverts et semi-ouverts		
1	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Ancolie alpine, gentiane jaune, Arnica des montagnes Damier de la Sucisse Pelouses calcaires alpines et subalpines (6170, pelouses et landes oroméditerranéennes (4090), Pelouses à nard raide (6230), pelouses calcicoles mésophiles du Sud-Est (6210). Prairies de fauche de montagne (6520) Habitat de chasse des chiroptères
Milieux forestiers		
1	Rechercher un état de vieillissement optimal des habitats forestiers	Buxbaumie verte, Lucane cerf volant Habitats d'espèces pour la Buxbaumie verte : sapinières, forêts de ravin, mélézins montagnards. Forêts avec arbres âgés et sénescents : chênaies pubescentes de Castellet-les-Sausses, Daluis et Sauze (habitat potentiel pour les chiroptères et les coléoptères saproxyliques)
2	Conserver les habitats forestiers d'intérêts communautaires à enjeux	Forêts à caractère subnaturel (non exploité et au minimum âgé de 50 ans) : pinèdes de pins à crochets (9430) de Péone, n'ayant pas fait l'objet d'exploitation sylvicole depuis 1946, Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero – Fagion (9150), etc.
Grottes		
1	Conserver l'intégrité des écosystèmes souterrains	Chiroptères, Spéléropès de Strinati. Grottes non exploitées par le tourisme (8310) Réseau de grottes d'importance sur les sites
Milieux anthropiques		
1	Conserver un réseau de gîtes à chiroptères : en bâtiments, en sites souterrains et en forêts	Petit Rhinolophe
1	Conserver et restaurer les corridors écologiques (haies, linéaires, zones à moindre pollution lumineuse, etc.), les arbres d'intérêt biologique isolés, et les milieux agricoles y afférents	Chiroptères Habitat de chasse Chiroptères
Hydrosystèmes		
2	Conserver la qualité de l'eau et l'intégrité des hydrosystèmes	Barbeau Méridional, Blageon Végétation de lit des rivières et torrents alpins (3220,3230 et 3240), tufs, bas-marais et prairies humides (7220, 7230, 6420), ripisylve à aulne blanchâtre (91E0) et à peuplier noir (92A0) Habitat de chasse des chiroptères, habitats du Spéléropès
Milieux rocheux		
3	Préserver l'intégrité des écosystèmes rocheux	Ancolie de Bertoloni, Spelerpès Falaises calcaires (8210), falaises siliceuses (8220), éboulis calcaires (8120,8130), éboulis siliceux (8110) Habitats de chasse des chiroptères

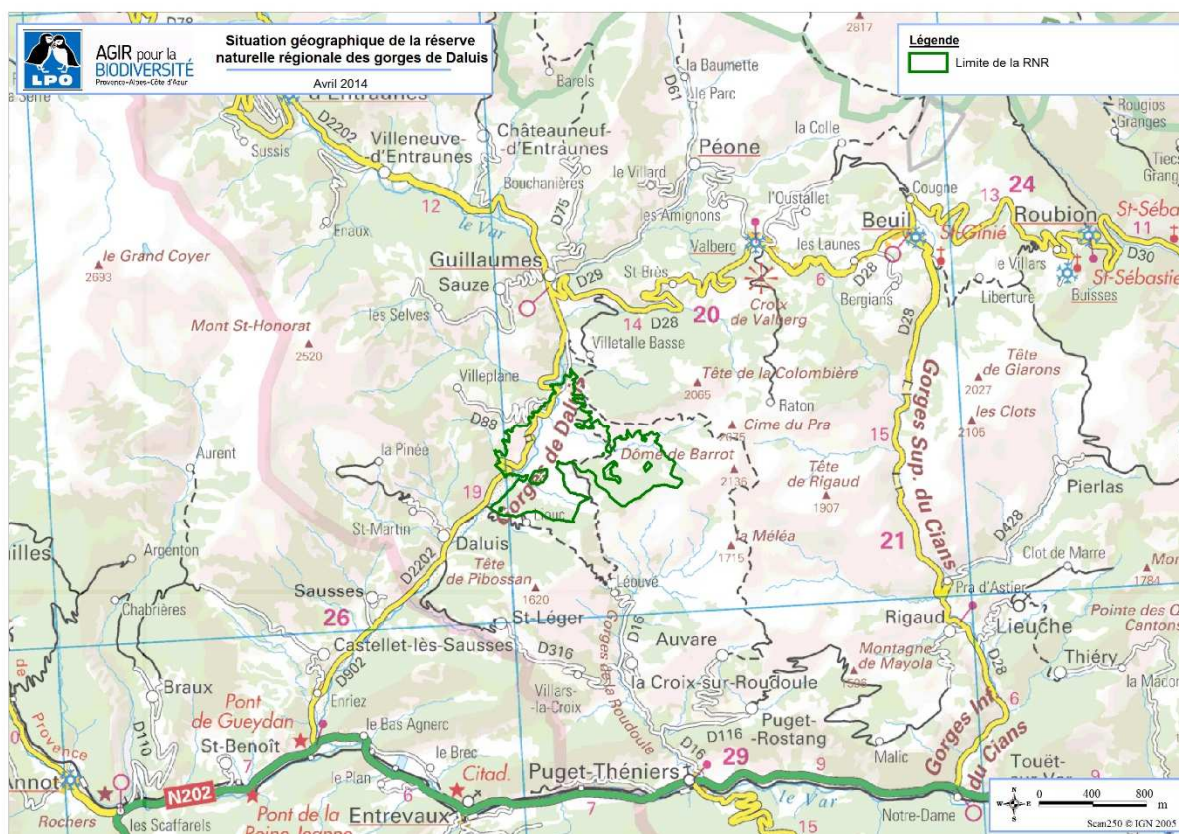
Tableau 5 : objectifs de conservation (source : Documents d'objectifs – Tome 1B : Diagnostics, enjeux et objectifs de conservation – Communauté de communes de Cians Var, 2009)

ANNEXE 3 : SYNTHÈSE DE PRÉSENTATION DE LA RNR DES GORGES DE DALUIS

PRÉSENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DE DALUIS

La description présentée ci-après est extraite du plan de gestion 2016-2021 de la Réserve Naturelle régionale des gorges de Daluis.

LOCALISATION



La RNR des gorges de Daluis se situe dans l'arrière-pays des Alpes-Maritimes, entre le massif du Mercantour et la Mer Méditerranée dans la haute vallée du Var. Cette vallée débute aux sources du Var à Estenc (1 780 mètres d'altitude) et le torrent de Sanguinière, dans un cirque glaciaire cerné de sommets s'élevant à plus de 2 000 mètres. Plus en aval, la vallée s'ouvre et constitue le Val d'Entraunes. De nombreux hameaux sont implantés en hauteur, de part et d'autre du fleuve Var qui a creusé cette vallée. Le village de Guillaumes, puis les gorges de Daluis en aval, clôturent cette entité géographique.

Depuis les sources du Var jusqu'aux gorges de Daluis, les paysages sont marqués par les phénomènes géomorphologiques : aiguilles dolomitiques de Pelens, carneules de Péone, plis calcaires ou versants érodés de marnes noires. Les gorges rouges de Daluis, creusées par le Var sur plus de 4 000 mètres de longueur, représentent une entité paysagère très forte dans le Haut-Var.

A la sortie des gorges de Daluis, le lit mineur du fleuve s'élargit jusqu'à occuper tout le fond de la vallée, constituant un lit en tresse caractéristique.

DESCRIPTION DE LA RNR DES GORGES DE DALUIS

Information générales sur la RNR

La RNR, d'une superficie de 1082 hectares se trouve quasi intégralement en terrains communaux (789 hectares propriétés de la commune de Guillaumes ; 293 hectares propriétés de la commune de Daluis ; 0,1 hectare propriété du Conseil départemental des Alpes-Maritimes).

Sept enclaves existent au sein de la réserve naturelle. Leur présence est essentiellement due au processus de création de la RNR qui n'a pas pu intégrer une dynamique d'animation foncière auprès des différents ayant droits et envisager ainsi l'inclusion de ces parcelles dès la création de la RNR.

La RNR de Daluis a la particularité d'avoir une emprise géographique principalement dominée par un type de roche caractéristique : les pélites permienne datées de 280 millions d'années. Celles-ci riches en oxydes de fer donnent une couleur lie de vin aux roches qui caractérisent et modèlent le paysage, conférant aux gorges une forte identité géomorphologique.

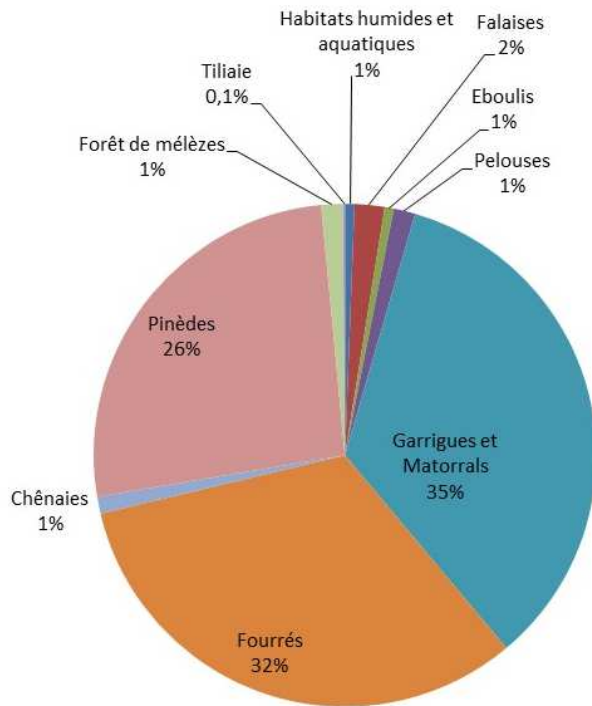
Situé entre 700 mètres et 1700 mètres d'altitude, les roches rouges de la RNR accueillent deux étages de végétation :

- ✓ L'étage collinéen ou supraméditerranéen est dominant sur les adrets jusqu'à 1100 voire 1300 mètres d'altitude. En ubac, il s'élève jusqu'à 900-1000 mètres. C'est le domaine du chêne pubescent. Deux séries sont représentées, à savoir, la série supraméditerranéenne occidentale du chêne pubescent et la série de l'aulne blanc.
- ✓ L'étage montagnard s'élève jusqu'à environ 1700 mètres en ubac. Deux séries sont représentées, la série mésophile du Pin sylvestre et la série interne du Pin sylvestre.

L'étage subalpin ne semble pas exister dans la réserve, ou est très fragmentaire au niveau de la Tête de mélèze.

Les habitats rocheux sont aussi très développés dans la RNR et une végétation saxicole y est installée.

33 habitats naturels ont été caractérisés dans la Réserve naturelle des gorges de Daluis.



Les garrigues, les matorrals et les fourrés sont les habitats les plus représentés avec 70% de la surface totale de la Réserve naturelle (cf. figure X). Un quart de cette surface est occupée par les pinèdes. Les autres habitats (chênaies, tiliaie, habitats humides et aquatiques, pelouses et forêt de mélèzes) sont très peu représentés en surface, soit moins de 5%. 3% de la surface de la Réserve sont des falaises et des éboulis, beaucoup plus si l'on considère ces milieux mis à plat. Les milieux rupestres sont bien représentés.

*Répartition surfacique des grands types d'habitats naturels
(total = 1123 ha, enclaves comprises)*

Valeur patrimoniale des habitats naturels

Les enjeux concernant les habitats naturels n'ont pas pu être définis dans le premier plan de gestion 2016-2020.

Nom vernaculaire	Code EUNIS	Code Corinne	Statut réglementaire	Niveau de rareté		Niveau de vulnérabilité	Valeur patrimoniale
			Directive Habitats	Liste ZNIEFF	Dires d' experts	Dires d' experts	Résultat
Pelouse mésophile supraméditerranéenne à montagnarde à seslérie bleue des vires et pentes rocheuses calcaires d'ubac	E1.512	34.712	-	-	Commun	Faible	C
Pelouse sèche basophile à brachypode rupestre	E1.266	34.3265	Communautaire	-	Commun	Assez fort	B
Pelouse sèche acidocline à agrostide capillaire	E1.266	34.3265	Communautaire	-	Peu commun	Assez fort	B
Pelouse montagnarde acidophile à nard raide	E1.266	34.3265	Communautaire	-	Peu commun	Assez fort	B
Pelouse sur vire rocheuse d'ubac à saxifrages	H3.62	36.2	Communautaire	-	Très rare	Faible	A
Ourllet nitrophile à égopode podagraire	E5.43	37.72	Communautaire	-	Commun	Faible	C
Garide supraméditerranéenne xérophile à euphorbe épineuse, genêt cendré	F6.62	32.62	-	-	Rare	Faible	B
Matorral à genévrier rouge et buis	F513.21	32.1321	communautaire	Déterminant	Commun	Fort	B
Fourré à buis et prunier de Sainte-Lucie supraméditerranéen thermophile	F3.12	31.82	Communautaire (si stabilité situationnelle)	-	Commun	Faible	C
Fourré à buis et prunier de Sainte-Lucie supraméditerranéen thermophile, stable sur pente rocheuse	F3.12	31.82	Communautaire (si stabilité situationnelle)	-	Commun	Faible	C
Fourré à buis et amélanchier montagnard	F3.12	31.82	Communautaire (si stabilité situationnelle)	-	Commun	Faible	À préciser

Nom vernaculaire	Code EUNIS	Code Corinne	Statut réglementaire	Niveau de rareté		Niveau de vulnérabilité	Valeur patrimoniale
			Directive Habitats	Liste ZNIEFF	Dires d' experts	Dires d' experts	Résultat
Fourré montagnard pionnier à cytise des Alpes, sorbier des oiseleurs et érable sycomore	G5.85	31.872	-	-	Peu commun	Faible	B
Chênaie pubescente supraméditerranéenne à buis	G1.7111	41.711	-	-	Commun	Faible	B
Chênaie pubescente supraméditerranéenne thermophile à sumac fustet	G1.7111	41.711	-	-	Commun	Faible	B
Forêt à pin sylvestre et chêne pubescent acidocline à luzule blanc de neige	G3.49	42.591	-	-	Rare	Faible	À préciser
Tiliaie sèche à buis de ravin*	G1.A453	41.45	Prioritaire	Déterminant	Peu commun	Faible	A
Taillis de noisetiers sous strate arborescente haute claire de pin sylvestre	F3.173	31.8C	-		Peu commun	Faible	B
Ripisylve à aune blanchâtre*	G1.121	44.2	Prioritaire	Remarquable	Peu commun	Faible	A
Pîneraie de pin sylvestre supraméditerranéenne, type préalpin occidental	G3.49	42.591	-		Commun	Assez fort	C
Pîneraie de pin sylvestre montagnarde sur pente rocheuse calcaire d'ubac à séslerie bleue	G3.48	42.58	-		Peu commun	Faible	B
Pîneraie de pin sylvestre montagnarde d'adret sur pente rocheuse siliceuse à canche flexueuse	G3.45	42.55	-		Rare	Faible	B
Pîneraie de pin sylvestre montagnarde acidophile à myrtille	G3.45	42.55	-		Rare	Faible	A
Pinède de pin sylvestre montagnarde à buis	G3.48	42.58	-		Commun	Faible	C
Forêt de mélèze acidophile sur pente forte, à féтуque jaunâtre	G3.2	42.3	-	Remarquable	Peu commun	Faible	B
Banc de graviers à astragale esparcette	C3.55	24.22	Communautaire		Commun	Assez fort	C
Eboulis calcaire supraméditerranéen à montagnard à calamagrostide argentée	H2.611	61.311	Communautaire		Peu commun	Faible	B

Nom vernaculaire	Code EUNIS	Code Corinne	Statut réglementaire	Niveau de rareté		Niveau de vulnérabilité	Valeur patrimoniale
			Directive Habitats	Liste ZNIEFF	Dires d' experts	Dires d' experts	Résultat
Falaise calcaire supraméditerranéenne à subalpine à saxifrage à feuilles en languette	H3.23	62.13	Communautaire	Déterminant	Rare	Faible	A
Falaise de pélites supraméditerranéenne d'ubac à saxifrage à feuilles en languette	H3.23	62.13	Communautaire	Déterminant	Rare	Assez fort	A
Falaise siliceuse supraméditerranéenne à asplénium septentrional	H3.11	62.21	Communautaire		Peu commun	2	B
Cours d'eau permanent	C2.2	24.1	-		Commun	Faible	C
Plantation de pin noir	G3.57	42.67	-		Commun	Faible	C
Accrus de pin sylvestre et buis montagnard	G5.63	31.8G	-		Commun	Faible	C
Fourré à buis et amélanchier montagnard, stable sur pente rocheuse	F3.12	31.82	-		Commun	Faible	À préciser

Tableau 1 : Evaluation de la valeur patrimoniale des habitats naturels (source : LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015)

Espèces à enjeu

Flore

La définition du fonctionnement du site pour les espèces végétales ainsi que la représentativité du site pour chaque espèce n'a pas pu être effectuée dans le premier plan de gestion 2016-2020. Des compléments d'inventaires et une définition de la répartition spatiale des espèces pourront permettre cette évaluation dans le prochain plan de gestion.

Espèce	Valeur patrimoniale	Statut sur le site	Milieux	Facteurs écologiques limitants	Facteurs anthropiques limitants	Etat de conservation
Ancolie de Bertoloni <i>Aquilegia bertolonii</i>	B	Présent	Eboulis fins et mobiles, pierriers, pelouses rocailleuses pentues plus ou moins arborées	Fermeture des milieux	Cueillette Déprise ou modification des pratiques agropastorales	Bon
Orthotric de Roger <i>Dianthus caryophyllus</i> <i>subsp. longicaulis</i>	B	Présent	Espèce strictement corticole	-	Exploitation forestière	Méconnu
Buxbaumie verte <i>Buxbaumia viridis</i>	B	Présent	Bois pourrissants humides, dépouillés de leur écorce sur résineux essentiellement	-	Exploitation forestière	Bon

Tableau 2 : Etat de conservation des populations d'espèces végétales (valeur patrimoniale moyenne) sur la RNR (source : LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015)

Faune

Oiseaux

Nom vernaculaire	Nom latin	Valeur patrimoniale	Fonctionnement du site	Représentativité du site	Enjeux
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	A	3	0	Enjeux potentiel
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	B	1 ?	À préciser	Enjeu potentiel
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	B	3	1	Enjeu secondaire
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	A	2	2	Enjeu potentiel
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	B	2	0	Enjeu secondaire
Gélinotte des bois	<i>Tetrastes bonasia</i>	B	?	À préciser	Enjeu potentiel
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	B	2	2	Enjeu secondaire
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	C	3	1	Enjeu secondaire
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	C	3	2	Enjeu secondaire
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	A	3	À préciser	Enjeu potentiel
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>	A	2	À préciser	Enjeu potentiel
Perdrix rochassière	<i>Alectoris graeca saxatilis x Alectoris rufa rufa</i>	A	3	À préciser	Enjeu potentiel
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>	A	2	À préciser	Enjeu potentiel
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	B	1	À préciser	Enjeu potentiel

Tableau 3 : évaluation des enjeux de conservation pour les oiseaux (source : LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015)

Mammifères

Nom vernaculaire	Nom latin	Valeur patrimoniale	Fonctionnement du site	Représentativité du site	Enjeux
------------------	-----------	---------------------	------------------------	--------------------------	--------

Chiroptères					
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	A	2	A préciser	Enjeu potentiel
Autres mammifères					
Loup gris	<i>Canis lupus</i>	A	1	A préciser	Enjeu potentiel

Tableau 4 : évaluation des enjeux de conservation pour les mammifères (source : LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015)

Reptiles

Nom vernaculaire	Nom latin	Valeur patrimoniale	Fonctionnement du site	Représentativité du site	Enjeux
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	B	A préciser	A préciser	Enjeu potentiel
Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	A	3	2	Enjeu prioritaire

Tableau 5 : évaluation des enjeux de conservation pour les reptiles (source : LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015)

Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom latin	Valeur patrimoniale	Fonctionnement du site	Représentativité du site	Enjeux
Spélerpès de Strinati	<i>Speleomantes strinati</i>	A	3 ? (A préciser)	A préciser	Enjeu potentiel

Tableau 6 : évaluation des enjeux de conservation pour les amphibiens (source : LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015)

Insectes

Nom vernaculaire	Nom latin	Valeur patrimoniale	Fonctionnement du site	Représentativité du site	Enjeux
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>	B	3	1	Enjeu secondaire
Azuré de la Croisette	<i>Maculinea rebeli</i>	B	À préciser	1 ?	Enjeu potentiel
Azuré du Baguenaudier	<i>Iolana iolas</i>	B	À préciser	À préciser	Enjeu potentiel

Nom vernaculaire	Nom latin	Valeur patrimoniale	Fonctionnement du site	Représentativité du site	Enjeux
Azuré du Serpolet	<i>Maculinea arion</i>	A	À préciser	2 ?	Enjeu potentiel
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	B	A préciser	1 ?	Enjeu potentiel
Grand Sylvain	<i>Limenitis populi</i>	A	A préciser	2 ?	Enjeu potentiel
Hespérie de la Ballote	<i>Carcharodus boeticus</i>	B	A préciser	2 ?	Enjeu potentiel
Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	A	2 ? (À préciser)	2 ?	Enjeu prioritaire potentiel
<u>Odonates</u>					
Cordulégastre bidenté	<i>Cordulegaster bidentata</i>	A	3 ? (A préciser)	3 ?	Enjeu prioritaire potentiel

Tableau 7 : évaluation des enjeux de conservation pour les insectes (source : LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015)

Escargots

Nom vernaculaire	Nom latin	Valeur patrimoniale	Fonctionnement du site	Représentativité du site	Enjeux
Maillot des pérites	<i>Solatopupa cianensis</i>	A	3	3	Enjeu prioritaire
Marbrée des pérites	<i>Macularia niciensis saintivesi</i>	A	3	3	Enjeu prioritaire
Escargot de Nice	<i>Macularia niciensis niciensis</i>	B	2	3 ?	Enjeu potentiel

Tableau 8 : évaluation des enjeux de conservation pour les escargots (source : LPO PACA, CC Alpes d'Azur, 2015)

Enjeux et objectifs du plan de gestion

La définition des objectifs de gestion à long terme se base sur l'analyse du diagnostic du site, des éléments remarquables du patrimoine paysager, naturel, géologique, minéralogique, et également culturel, de la mise en évidence des conflits d'usages et de la définition des enjeux. Ces objectifs à long terme sont eux-mêmes déclinés en objectifs du plan puis en opérations. Les objectifs de gestion à long terme ont été différenciés en quatre grands axes présentés dans le schéma suivant (cf. figure 1). Chacun de ces quatre objectifs à long terme répond aux huit enjeux définis durant le processus de constitution du plan de gestion.

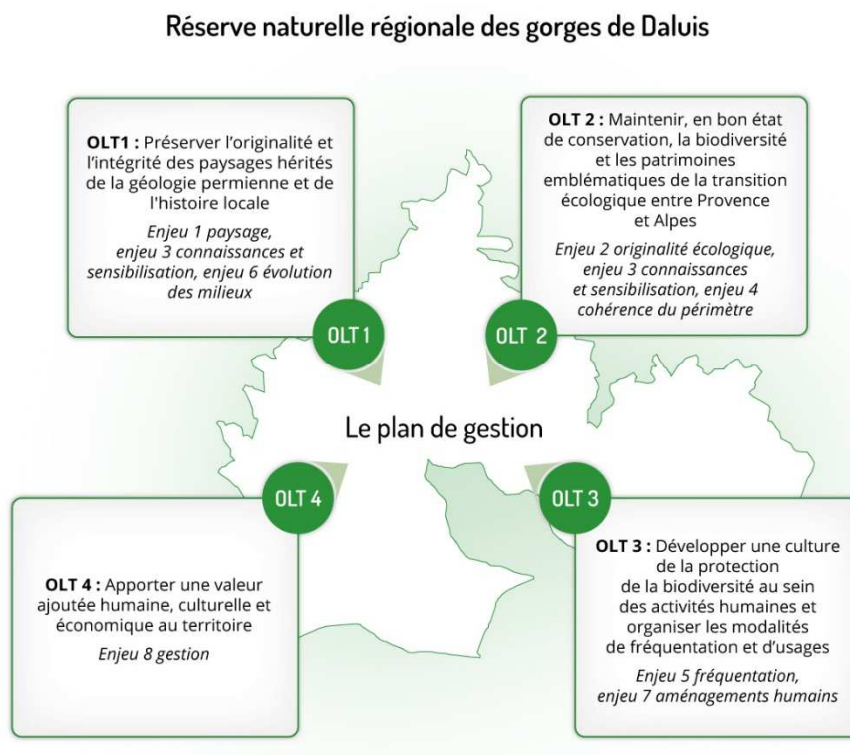


Figure 1 : les quatre objectifs à long terme de la Réserve des gorges de Daluis



Camp de prospection naturaliste
© Jean-Bernard PIOPPA

Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Sortie scolaire avec une classe de CE2

Éducation à
l'environnement



Sympetrum de fonscolombe

Formation en
environnement



Expertise en
environnement



Suivi télémétrique © Jean François VIDAL



Accueil du public par un agent de la BNR des Partis

Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : paca.lpo.fr

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur